

EDITORIAL

Humiliation

A Israël les armes; à la Palestine les aides. C'est le schéma tracé par l'Amérique suivie par le monde dit occidental. Le Maroc a fait sa part en envoyant une aide importante à Gaza et en Cisjordanie par la voie la plus digne, jusqu'au Croissant-Rouge palestinien; c'est un exploit diplomatique. Quant aux autres pays, pour acheminer leur aide, ils parachutent les ballots, construisent un port flottant, ou envoient un navire hôpital. Au lieu de rivaliser d'ingéniosité logistique, ils auraient mieux fait d'organiser une rupture de la chaîne d'approvisionnement... des armes à destination de l'envahisseur. Car tout le monde sait qu'Israël, avec toutes ses prouesses technologiques et militaires (surtout contre les civils désarmés) n'a pas les moyens de bombardier pendant des mois.

Pour parfaire son génocide, il organise la famine, des troubles autour des secours, dénie toute humanité aux Palestiniens qu'il veut humilier aux yeux du monde. Tout comme hier les nazis, sur l'Europe, devenue donneuse de leçons humanistes, mais qui là détourne le regard. En particulier les ghettos juifs avaient subi meurtres de masse et humiliations. Oubliant cette histoire, Israël détruit les moyens de vie (maisons, hôpitaux, adduction d'eau...), tente de briser tout espoir, de contraindre à l'exil. Peine perdue, il a essayé depuis 75 ans et n'a fait que renforcer l'instinct de survie et de résistance des Palestiniens, leur ressentiment. C'est cette rage qui engendre la violence comme celle du 7 octobre quand des membres du Hamas ont tué et pris des otages; ils avaient percé une frontière cybersécurisée, par centaines, un «dôme de fer» que «pas une souris ne peut franchir», et cassé la vitrine de l'armée «invincible». Là, est la vraie humiliation. □

Khalid BELYAZID

Dialogue social

L'UMT veut le Smig à 5.000 DH

■ Sa proposition pour le round qui démarre aujourd'hui

■ Hausse générale des salaires: s'aligner sur les enseignants

Page 2



Exclusif

Auto-entrepreneur

Sauve qui peut!

L'AUTO-ENTREPRENEURIAT séduit-il encore? Lancé en 2015, il a été adopté par plus de 615.660 personnes. Mais le nombre des radiations est également de plus en plus important, soit 118.116 depuis 2015, dont près des ¾ au cours des deux dernières années. Dans ce contexte, de nouvelles réformes, en cours de finalisation, ambitionnent de relancer ce chantier, notamment avec une connexion au programme Ana Moukawil. □

Pages 7, 8 & 9



Le Cercle des Experts



Taieb DEBBAGH Mohammed CHITAOUY

Cybersécurité à l'ère de l'IA
Vers une cyber-résilience
innovante

Pages 20 & 21

Corniche Aïn Diab
Appel d'offres
pour l'aménagement

De Bonnes Sources

Hausse du Smig, des salaires...

La bataille «sociale» démarre

• L'UMT veut porter le Smig à 5.000 DH

• Niet à la réforme paramétrique des régimes de retraite

C'EST reparti pour un nouveau round du dialogue social. Les concertations avec les syndicats redémarrent aujourd'hui mardi 26 mars. L'Union marocaine du travail (UMT) va ouvrir le bal des négociations mettant en avant des revendications telles que l'amélioration du pouvoir d'achat et des revenus. Miloudi Mokharek, secrétaire général plaide pour une hausse générale des salaires, suggérant «*qu'elle ne devrait pas être inférieure aux 2.000 DH accordés aux enseignants*».

La révision de la grille de l'impôt sur le revenu (IR) est de nouveau sur la table: «*Le gouvernement avait promis cette réforme pour 2023. Les mesures prises cette année-là ont eu un impact limité sur le pouvoir d'achat*»,



A côté de l'amélioration du pouvoir d'achat et des revenus, de grands dossiers sont sur la table des négociations: le projet de loi organique des retraites et la réforme des retraites (Ph. L'Economiste)

déclare le chef de l'UMT. Selon lui, la réforme de la grille de l'IR corrigera une injustice fiscale. En 2023, des augmentations des déductions pour frais professionnels et des abattements pour les retraités ont été accordées.

L'UMT vise également à porter le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) à 5.000 DH, contre

les 3.140 DH actuels. Ce qui risque de compromettre l'attractivité et la compétitivité du pays. «*Une augmentation du Smig comporte des risques, notamment dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre*», estime un chef d'entreprise interrogé par L'Economiste. Mokharek réfute cette position, affirmant «*qu'il ne faut pas précariser les travailleurs. Dans des secteurs comme le nettoyage, le salaire ne dépasse pas 1.400 DH par mois*». Concernant la loi organique sur la grève, les discussions avec les syndicats et les employeurs sont en cours depuis un certain temps.

A côté des revendications liées à l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat, de grands dossiers sont sur la table: la loi organique sur la grève, la refonte du Code du travail et le dossier de la retraite. Sur la loi organique sur la grève, les concertations

avec les syndicats et le patronat ont démarré depuis un moment. «*Les syndicats et le patronat ont transmis leurs propositions au ministère de l'emploi sur les différentes mesures contenues dans le projet déposé au Parlement. Mais jusque-là aucune version complète des changements proposés n'a encore été reçue*», indique un syndicaliste.

Lors d'une réunion du Club de L'Economiste, Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, a assuré que son ministère avait recueilli de nombreuses propositions, dans le respect des perspectives de chacun des acteurs et de l'équilibre prévu par la Constitution. Il a précisé qu'il ne s'agissait pas de restreindre les libertés syndicales, mais d'organiser les choses de manière à protéger les employés tout en permettant aux entreprises de fonctionner. Il semble que l'approbation du projet de loi organique sur la grève ne devrait pas poser de problèmes majeurs, dans la mesure où les équilibres sont censés être respectés. A priori, la validation du projet de loi organique sur la grève ne devrait pas poser de grands «problèmes» puisque les équilibres sont supposés être respectés.

Des questions comme le préavis, le délai des négociations avant de déclencher la grève, le service minimum dans le secteur public, l'occupation des lieux de travail... doivent être tranchées. Après la loi sur la grève, le code du travail sera mis à niveau pour tenir compte des changements intervenus dans le mode du travail. □

Khadija MASMOUDI

Agir sur le triangle maudit

UN autre dossier majeur de ce cycle de négociations sociales concerne la réforme des retraites. Dans le secteur public comme dans le privé, des changements sont nécessaires pour assurer la viabilité des régimes. Un schéma de réforme global, établi il y a plusieurs années, envisage la mise en place de deux pôles -public et privé-, un régime de base et des complémentaires. Cette réforme implique une unification des modes de calcul et des règles pour garantir la convergence, réduire les disparités et assurer une rémunération équitable par rapport aux cotisations versées. Une réforme paramétrique devrait être menée. Il faudra ainsi agir sur le triangle maudit: âge de départ à la retraite (65 ans proposé), cotisation et niveau des prestations. Cependant,

modifier l'âge de la retraite sans tenir compte des spécificités de certains métiers ni de la notion de pénibilité du travail est délicat, tout comme ajuster le montant des prestations. Mokharek s'oppose fermement à toute réforme des retraites, soulignant qu'«*une caisse de retraite en faillite, la CMR, ne peut pas se permettre d'investir dans l'achat des CHU*». L'UMT revient néanmoins sur la question de la hausse de 5% des pensions appliquée en 2023 par la CNSS, laquelle a été limitée aux assurés à la retraite avant le 31 décembre 2019. Elle s'est traduite par une augmentation minimale de 100 DH et un maximum de 210 DH par assuré. «*C'est un non-sens, cette augmentation doit également bénéficier aux personnes à la retraite après décembre 2019*». □

L'ECONOMISTE

Président d'honneur: **Abdelmounaïm Dilami**

Directeur de publication: **Khalid Belyazid**

● Rédaction

Rédactrice en chef: Meriem Oudghiri

Rédactrice en chef adjointe: Ahlam Nazih

Rédacteur en chef adjoint: Mohamed Ali Mrabi

Secrétaire de rédaction: Abouammar Tafnout

Amin Rboub, Khadija Masmoudi, Hassan El Arif,

Mohamed Chaoui, Fatim-Zahra Tohy,

Faïçal Faquih, Amine Boushaba, Karim Agoumi,

Khadija Skalli, Layane El Massaoudi,

Fédoua Tounassi, Fatema El Ouafi, Aziz Diouf

● Régions

Rédactrice en chef: Radia Lahlou

Aziza El Affas, Badra Berrissoule, Youness Saâd Alami,

Ali Abjiou, Noureddine El Aïssi, Ali Kharroubi

● Dessinateur-caricaturiste: Rik

● Révision

Mohamed El Bekri, Najoua Norredine, Ikram Naji

● Montage

Salima Michmich, Youssef Laarich,

Mohcine Sorrane, Saïd Fakhreddine,

Jalila Afkhar, Saïd Malghich

● Documentation

Chef des photographes: Saïda Sellami

Photo-journalistes: Abdelmjid Bziouat, Ahmed Jarfi,

Fadwa Alnasser

● Assistante de Rédaction

Samira Barouk

● Directeur général adjoint

Othmane Chbihi Moukit

● Directeur commercial

Mouhsine Benslimane

● Directeur Digital

et Marketing

Riad Mawlawi

● Service Web

Maha Basraoui, El Hadji Mamadou Gueye,

Hicham Lafriqi

● Administration

Directeur administratif et financier

Samir Essifer

● Directrice communication

Sandrine Salvagnac

● Directrice de clientèle

agences

Amal Cherkaoui

● Directeurs de clientèle

Imane El Azdi, Khalid El Jaï,

Abderraouf Jaïfari, Mohamed Hamdaoui,

Mouna Elouattassi Grangier,

Benaïssa Benamar, Fatim Ezzahra Saadi

Hafid Hamelal, Salma Bounejr

Responsable qualité-abonnement

Leila Sadek

www.leconomiste.com - redaction@leconomiste.com / publicite@leconomiste.com

70, Bd Massira Khadra, Casablanca - Tel.: 05.22.95.36.00 (LG)

Fax Rédaction: 05.22.39.35.44

- Distribution: Sapress, Impression: Eco-Print, Casablanca - Tel.: 05.22.66.40.78/79/80



L'Economiste est une publication du groupe Eco-Médias, filiale de Global communication



Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Université Ibn Tofail Kénitra
Année budgétaire : 2024

Le programme prévisionnel des marchés que l'Université Ibn Tofail de Kénitra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025-2026 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Aménagement des quinze bureaux des centres universitaires	UIT	400.000,00	A/O ouvert Séance Publique	Mai 2024	Réservé à la PME
2	Travaux d'achèvement des signalétiques architecturales	UIT	866.400,00	A/O ouvert Séance Publique	mai 2024	
3	Installation de Vidéosurveillance et contrôle d'accès du campus	UIT	1.900.000,00	A/O ouvert Séance Publique	Mai 2024	
4	Travaux d'entretien des installations photovoltaïques	UIT	500.000,00	A/O ouvert Séance Publique	Juillet 2024	Réservé à la PME
5	Travaux d'aménagement des studios d'enregistrements des cours en lignes	UIT	1 000 000,00	A/O ouvert Séance Publique	juin 2024	Réservé à la PME
6	Travaux d'aménagement des espaces para-universitaires à la salle de sport polyvalente relevant du Centre de Vie Etudiant de l'UIT	UIT	1 000 000,00	A/O ouvert Séance Publique	juillet 2024	
7	Travaux d'entretien courant des réseaux d'eau potable et d'électricité	UIT	500.000,00	A/O ouvert Séance Publique	Septembre 2024	
8	Installation d'une station d'épuration des eaux usées mobile compacte pour une localité de 3000 Egh	UIT	600.000,00	A/O ouvert Séance Publique	Septembre 2024	

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de l'irrigation automatique des espaces verts	UIT
2	Travaux d'aménagement au campus universitaire	UIT
3	Travaux d'aménagement et équipements du théâtre universitaire	UIT

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de l'irrigation automatique des espaces verts	UIT
2	Travaux d'aménagement au campus universitaire	UIT

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition d'une voiture de type berline au profit de la Présidence de l'UIT	444.000,00	Présidence de l'UIT	A/O ouvert Séance Publique	Janvier 2024	
2	Acquisition du matériel scientifique pour laboratoire mécanique automobile et voiture électrique au profit de l'espace code 212	5 123 904,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Janvier 2024	
3	Acquisition du mobilier de bureau au profit de la Présidence de l'UIT	1.864.800,00	Présidence de l'UIT	A/O ouvert Séance Publique	Janvier 2024	
4	Acquisition du matériel informatique au profit de la Présidence de l'UIT	1 079 280,00	Présidence de l'UIT	A/O ouvert Séance Publique	Janvier 2024	
5	Acquisition du mobilier d'enseignement pour l'espace CODE 212	3 590 400,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Janvier 2024	
6	Acquisition des Guérites	270 000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Avril 2024	Réservé à la PME
7	Acquisition du mobilier d'enseignement au profit des établissements relevant de l'UIT	3 000 000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	avril 2024	

8	Acquisition d'une voiture de fonction au profit de la FEG	250 000,00	FEG	A/O ouvert Séance Publique	Mai 2024	
9	Acquisition de solution pour le besoin en sécurité et réseau de l'UIT	2.300.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Juin 2024	
10	Acquisition du mobilier d'enseignement au profit de l'espace code 212	750 000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Juin 2024	
11	Acquisition du matériel informatique et des serveurs au profit des l'UIT	7 591 000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	juillet 2024	

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition des équipements pour le théâtre universitaire	UIT
2	Acquisition des serveurs pour le Datacenter	UIT
3	Achat de fournitures de bureaux	Présidence

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition des serveurs pour le Datacenter	UIT
2	Achat de fournitures de bureaux	Présidence

c) Prestations de services

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Hébergement et l'infogérance du système d'information.	111.840,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Février 2024	
2	Etude technique et suivi des travaux d'aménagement du campus Universitaire	100.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Avril 2024	
3	Etude technique et suivi des travaux d'aménagement et équipement de théâtre universitaire	100.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Avril 2024	
4	Etude technique et suivi des travaux d'aménagement des studios d'enregistrements des cours en lignes	125.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Avril 2024	
5	Études technique de la signalétique du campus universitaire de l'UIT	125.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	mai 2024	
6	Etude technique pour l'entretien des installations photovoltaïques	100.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	mai 2024	
7	Mise à disposition des chauffeurs au profit des établissements de l'Université Ibn.	940.000,00	UIT	A/O ouvert Séance Publique	Septembre 2024	Réservé à la PME

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Mise à disposition des chauffeurs au profit des établissements de l'Université Ibn.	UIT

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Mise à disposition des chauffeurs au profit des établissements de l'Université Ibn Tofail.	UIT
2	Prestations d'hygiène et de nettoyage des locaux administratifs des établissements	UIT
3	Prestation de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux administratifs des établissements.	UIT
	Prestations d'accueil et d'assistance au profit des établissements relevant de l'Université Ibn Tofail de Kénitra, lancé en lot unique	UIT

Emploi féminin

Variabilité régionale des attitudes

• **Opposition familiale, nature du travail...: quelques freins sociaux**

• **Les femmes ont une probabilité d'inactivité de 73%, bien plus élevée que celle des hommes, estimée à 7,5%**

UNE analyse intersectionnelle de la participation des femmes au marché du travail marocain comparant les régions de Casablanca-Settat et de l'Oriental vient d'être révélée. Et ce, à l'initiative du Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette étude fait recours à des méthodes quantitatives et qualitatives pour identifier les obstacles à la participation des femmes au marché du travail. De leur côté, les contraintes sociales limitant l'accès des femmes au marché du travail ont été examinées via une approche qualitative. Elle repose sur l'analyse des témoignages recueillis dans le cadre de 22 focus groupes, impliquant au total 274 femmes de milieux urbains et ruraux des régions de l'Oriental et de Casablanca-Settat. Quant au choix des régions, il se justifie par leurs différences significatives en termes de taux d'activité des femmes et des hommes, ainsi que par leurs contextes économiques, démographiques et sociaux distincts.

Il a ainsi été révélé que le refus familial est considéré comme un frein majeur à la participation des femmes



La perception sociale du travail féminin varie en fonction de la nature de l'emploi. Les postes au sein de la fonction publique jouissent d'une perception positive et d'une acceptation sociale élevée, favorisant ainsi l'intégration professionnelle des femmes qui y sont employées (Ph. Privée)

au marché du travail. «Malgré les compétences et les qualifications des femmes, elles se heurtent à cette opposition familiale», est-il précisé.

Cette barrière, souvent exprimée par le conjoint, subsiste dans les deux régions même en présence d'un besoin financier explicite. Mais, elle demeure plus accentuée dans la région de l'Oriental que dans Casablanca-Settat, soulignant ainsi la variabilité régionale des attitudes à l'égard de l'emploi féminin.

Pour leur part, les contraintes économiques peuvent détourner (et transgresser même momentanément) les normes sociales traditionnelles. En effet, il a été constaté spécifiquement dans la région de Casablanca-Settat qu'une difficulté financière du foyer peut amener à une réévaluation des attitudes vis-à-vis du travail de la femme. «Dans de telles circonstances, une plus grande acceptation de l'engagement des femmes dans la vie active

est davantage acceptée et le travail des femmes est souvent plus accepté car il devient un recours à une situation particulière», est-il indiqué.

Il a également été relevé que la perception sociale du travail féminin varie en fonction de la nature de l'emploi. Les postes au sein de la fonction publique jouissent d'une perception positive et d'une acceptation sociale élevée, favorisant ainsi l'intégration professionnelle des femmes qui y sont employées. En revanche, les emplois dans des domaines traditionnellement dits «féminins», tels que l'esthétique, la coiffure ou la couture, font face à des jugements sociaux plus péjoratifs. Cette distinction est particulièrement prononcée dans la région de l'Oriental par rapport à Casablanca-Settat, où les préjugés peuvent varier mais restent présents. Autre constat: Des conditions de travail inégal constituent aussi

une contrainte à la participation des femmes au marché du travail marocain. Une grande partie des femmes interrogées ont signalé qu'elles étaient confrontées à diverses formes de harcèlement, d'abus et de discrimination sur le lieu de travail, ainsi que l'absence de régularisation de leur situation professionnelle. Les inégalités des chances au sein des institutions, la précarité des contrats à durée déterminée sans perspective de conversion en contrats à durée indéterminée, et les salaires insuffisants sont perçus par ces femmes comme des conditions de travail défavorables qui les éloignent du marché du travail. Ces défis sont spécifiquement prononcés dans la région de l'Oriental par rapport à Casablanca-Settat, mettant en lumière une disparité régionale dans l'expérience du travail féminin. □

L.E.L

Responsabilités familiales

LE diagnostic quantitatif, a quant à lui, permis de montrer que la répartition traditionnelle des rôles sociaux entre les sexes et les responsabilités familiales au sein du foyer (assignées socialement plus aux femmes qu'aux hommes) influencent profondément la participation des femmes au marché du travail.

Selon les résultats, les femmes ont une probabilité d'inactivité de 73%, bien plus élevée que celle des hommes, estimée à 7,5%. Cette disparité est d'autant plus marquée chez les femmes mariées, dont la probabilité d'être inactive atteint 81,9% (comparativement à 3,1% chez les hommes mariés), que chez les jeunes femmes âgées de 25 à 34 ans, avec une probabilité de 79,4% (contre 3,3% pour les jeunes hommes). Les résultats montrent également que l'implication des femmes et des hommes dans le marché du travail dépend de leur cycle de vie, soulignant des parcours et des défis distincts liés au genre. Pour les femmes, les probabilités d'inactivité tendent à baisser en passant d'une probabilité de 83% pour les plus jeunes (25-26 ans) pour atteindre une probabilité de 72% à l'âge de 43-44 ans, pour ensuite augmenter à 77,6%. Alors que pour les hommes, la probabilité d'inactivité augmente avec l'âge, passant de 5% pour les plus jeunes (25-26 ans) à 24% pour ceux âgés de 57 à 59 ans. □




AVIS D'APPEL D'OFFRES :

- 1) Travaux réaménagement VS lycée Descartes (collège)
- 2) Acquisition matériels informatiques

Le Groupement des Etablissements en Gestion Directe de l'AEFE à Rabat - Kénitra lance deux appels d'offres :

- **AO-T-2024-04 : Travaux de réaménagement de la vie scolaire, du snack et d'une salle de permanence au lycée Descartes (collège) - AEFE pôle Rabat - Kénitra**
La date limite de dépôt des offres est fixée au Mercredi 24 avril 2024 à 12h00.
- **AO-2024-05 : Fourniture et livraison de matériels informatiques - AEFE pôle Rabat - Kénitra**
La date limite de dépôt des offres est fixée au Jeudi 25 avril 2024 à 12h00.

Les dossiers de consultation des entreprises sont disponibles sur le site internet du Lycée Descartes à l'adresse : <https://www.lycee-descartes.ac.ma/appels-d-offres>

Conjoncture: Ça redécolle

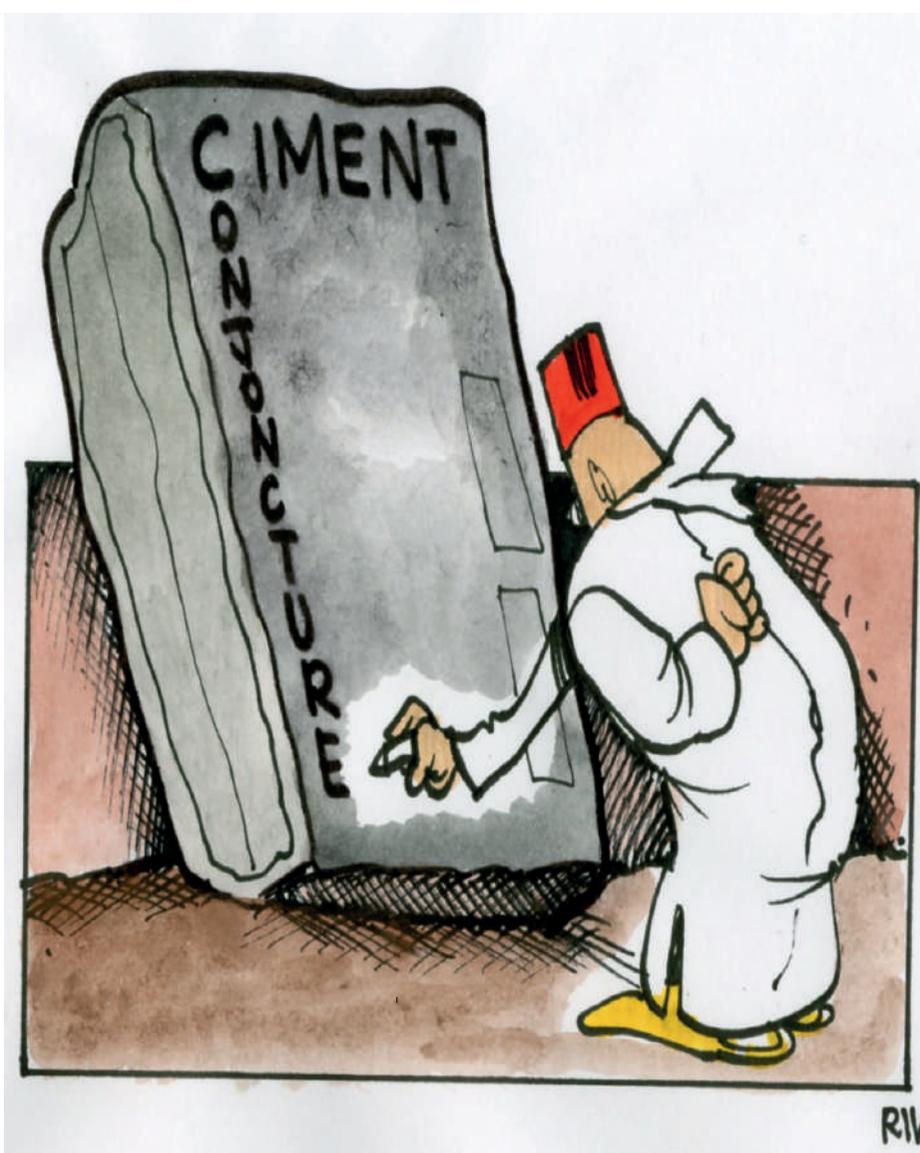
• Les ventes de ciment ont progressé de 8,5% pour les deux premiers mois de cette année

• La CAN de 2025 et le Mondial de 2030 doivent relancer le secteur de la construction

• L'encours des crédits à l'habitat en hausse

L'ACTIVITÉ de construction a enregistré une tendance favorable au cours des derniers mois. En effet, les ventes de ciment ont affiché une performance de +8,5% au cours de février, après +6,6% un mois plus tôt et une baisse de 10,7% en février 2023. Au terme des deux premiers mois de 2024, les ventes de ciment se sont accrues de 7,5%, au lieu d'un recul de 8,4% un an auparavant. Cette amélioration s'explique par plusieurs éléments. Elle a bénéficié, notamment, de la bonne dynamique des livraisons des segments du béton prêt à l'emploi (+18,3%), de l'infrastructure (+61%), et du préfabriqué (+5,8%). Elle a aussi profité du nouveau segment du mortier, introduit à partir de janvier de cette année, qui a contribué à hauteur de 7% à la progression totale des ventes de ciment à fin février dernier, indique la Note de conjoncture de ce mars, publiée par la Direction des études et des prévisions financières du ministère de l'Economie et des finances.

Il faut souligner qu'après l'essoufflement dû notamment à la pandémie de Covid-19, au conflit russo-ukrainien, et à la crise énergétique, le secteur enregistre une nouvelle dynamique appelée à se maintenir et à progresser. En effet, plusieurs programmes et projets adoptés, sont de nature à favoriser davantage la relance du secteur de construction. C'est le cas des projets d'infrastructure de grande envergure, programmés dans le cadre de l'organisation dans notre pays de grandes manifestations internationales de football. La plus proche est la Coupe d'Afrique des nations en 2025. Au menu également, la Coupe du monde de football de



2030 qui sera organisée conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal. Pour ces rendez-vous, les préparatifs vont bon train dont certains chantiers de construction ont déjà démarré. A cela s'ajoute le programme de reconstruction et d'aménagement des zones sinistrées par le séisme d'Al Haouz. L'autre programme qui devra don-

ner un nouvel élan au secteur de la construction et la consommation du ciment reste le programme d'aide directe à l'acquisition du logement principal, lancé en janvier dernier, conformément aux instructions royales.

Pour rappel, le secteur revient de loin. Il a également souffert du contexte défavorable marqué par la

forte montée des prix des intrants de construction et le ralentissement de la demande intérieure. En effet, en 2022, il avait enregistré une baisse des ventes de ciment de l'ordre de 10,6%. En 2023, ce secteur a fait preuve de signes de reprise, plus particulièrement durant la période allant de mai à décembre dernier, comme en atteste la hausse des ventes de ciment de 4,8%, après une baisse de 13,3% un an plus tôt.

Les croissances les plus élevées ont été constatées aux mois de mai (+25,7%), de juillet (+23,9%) et de décembre 2023 (+19,1%). Il importe, toutefois, de souligner qu'en dépit de cette dynamique positive observée depuis mai dernier, ces ventes n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise. Pour l'année 2024, le redressement des ventes de ciment s'est poursuivi, avec un accroissement de 7,5% au terme des deux premiers mois de l'année et ce, en raison des performances enregistrées de +6,6% en janvier et de +8,5% en février 2024.

Pour ce qui est du financement des opérations immobilières, l'encours des crédits à l'habitat a atteint 244,1 milliards de DH à fin janvier 2024, après 239,6 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 1,9%.

Compte tenu de la hausse de 1,1% des crédits à la promotion immobilière, l'encours global des crédits à l'immobilier a augmenté de 0,7% à fin janvier 2024 pour dépasser les 302,2 milliards de DH. □

M.C.

Plus de 8,4 milliards de DH à l'export agricole

LE secteur primaire n'est pas en reste. Durant les mois de février et de mars 2024, différentes régions ont enregistré des précipitations significatives. Ce qui a amélioré le couvert végétal. Ces conditions climatiques sont bénéfiques pour l'ensemble des filières, notamment, pour la production du fourrage et des cultures printanières. Ces précipitations devraient également renforcer la nappe phréatique et les réserves hydriques au niveau des barrages nationaux, sans pour autant résorber l'important déficit hydrique de ces dernières années. Au contraire, il persiste. Ainsi, le taux de remplissage des principaux barrages nationaux est passé de 23,2% au 19 janvier à 26,7% au 19 mars. Ce taux demeure toutefois faible, comparé à celui enregistré à la même date de l'année précédente, qui était de 34,9%. Concernant le couvert végétal, il continue de progresser au niveau de plusieurs régions dont notamment Rabat-Salé-Kénitra, Fès-Meknès et Beni-Mellal-Khénifra. Cependant, au niveau national, l'état du couvert végétal, à fin février 2024, demeure inférieur à celui de l'année précédente, à l'exception de celui de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Celui-ci s'est amélioré en comparaison avec la même date de l'année précédente. De leur côté, les exportations du secteur agricole et agro-alimentaire ont généré à fin janvier dernier un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de DH. Il est en baisse de 1,2% en une année, après une consolidation de 12,1% un an plus tôt. Cette évolution est attribuée au repli des exportations de l'industrie alimentaire de 3,4% et de celles des produits d'agriculture, sylviculture et de chasse de 0,6%. □

20^e ÉDITION 2024

PRIX DE LA RECHERCHE — EN ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT —

Appel à candidature



Vous avez soutenu en **2023**, au sein d'un établissement public ou privé, une thèse de Doctorat, un mémoire de niveau Master ou un mémoire de niveau Bachelor en **économie, en gestion ou en droit économique**, L'Economiste vous invite à vous porter candidat à son prix annuel de la recherche.

La remise des travaux est effectuée par les chercheurs eux-mêmes, physiquement, ou par envoi recommandé, au siège de L'Economiste, à l'attention du Président du jury, accompagnée d'une demande de participation et d'une présentation des travaux. Les candidatures peuvent être envoyées en ligne via un formulaire spécifique disponible sur le site web de L'Economiste.

Prix
*pour la meilleure
Thèse*

40.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Master*

20.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Bachelor*

10.000 DH

Retrouvez le règlement et le formulaire de participation
sur le site de L'Economiste (www.leconomiste.com/prix-de-la-recherche)

Renseignements auprès de Mme Touria AZLAF : Tel.: 0522 95 36 00

Avec consécration signée L'Economiste

L'auto-entrepreneuriat séduit-il encore?

• Il a été adopté par 615.660 personnes depuis son lancement en 2015 à fin février

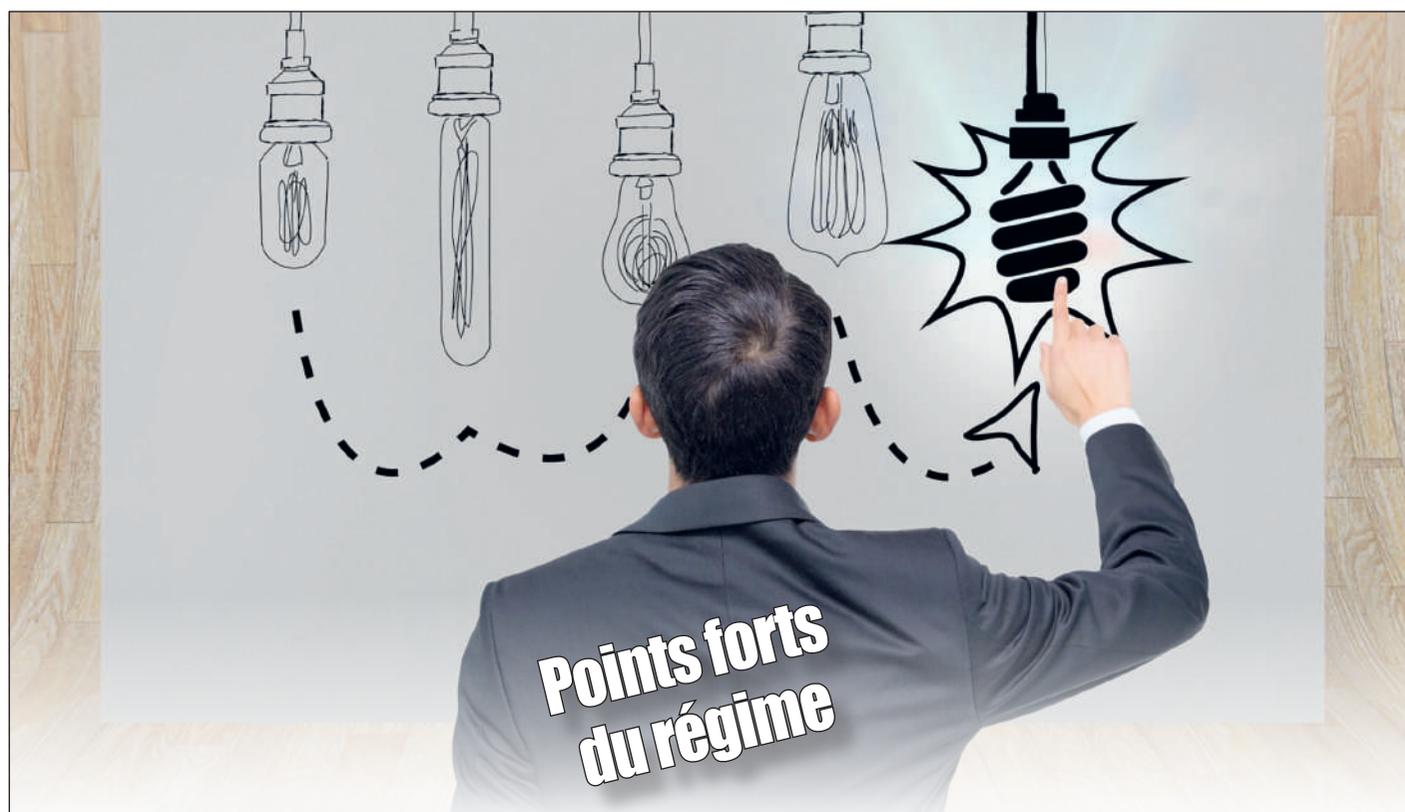
• Le nombre total de radiations à la même période s'élève à 118.116

• Près des trois quarts au cours des deux dernières années

QUEL bilan peut-on dresser au sujet du régime de l'auto-entrepreneur moins de dix ans après son lancement? Les chiffres exclusifs obtenus auprès de Barid Al Maghrib indiquent que depuis son opérationnalisation il y a un peu moins de dix ans, 615.660 personnes ont adhéré à ce régime d'auto-emploi, dont 389.565 sont actifs. Un peu moins de 5.000 dossiers sont actuellement à l'étude.

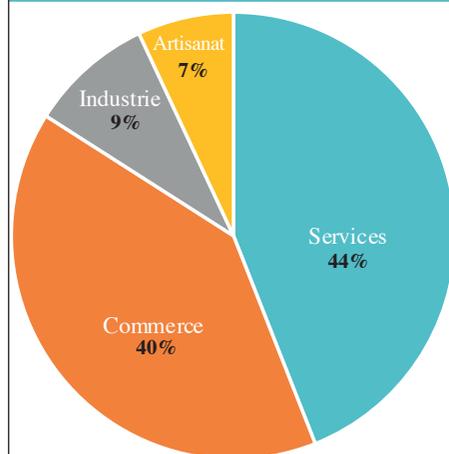
Le secteur des services se taille la part du lion avec 44% des inscriptions, suivi des activités commerciales (40%), de l'industrie (9%) et de l'artisanat (7%).

L'envolée des adhésions a été enregistrée au cours de l'année Covid, en particulier 2020, année où le nombre d'inscriptions a explosé pour atteindre 174.665. Un chiffre qui s'explique notamment par les implications économiques et financières de l'état d'urgence dues à la crise sanitaire, avec des fermetures administratives obligatoires et des licenciements. Selon les chiffres du HPC, l'économie nationale avait perdu 432.000 postes d'emplois en 2020 (295.000 en milieu rural et 137.000 en milieu urbain) contre la création de 165.000 postes l'année précédente. En cause, l'effet conjugué de la crise sanitaire et de la campagne agricole sèche. D'où le recours au statut d'auto-entrepreneur pour se créer son propre emploi, d'autant plus que



- Une procédure de création et de cessation réduite au minimum
- Pas d'obligation d'immatriculation au registre de commerce
- Paiement de l'impôt sur le revenu par voie électronique
- Non-assujettissement à la TVA
- Une fiscalité simplifiée : 1% pour les services (à concurrence de 80.000 DH et 30% au-delà si client unique) et 0,50% pour le commerce, l'industrie et l'artisanat
- Exemption de l'obligation d'avoir un siège social
- Insaisissabilité du domicile principal
- Couverture sociale (AMO depuis mars 2022)

Répartition par secteur



Source : Barid Al Maghrib

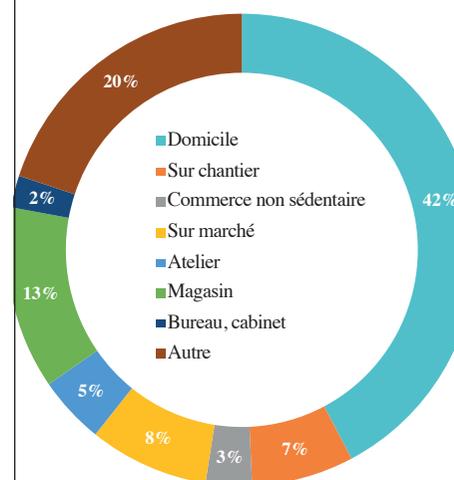
Les prestataires de services sont devenus majoritaires après une longue période dominée par les personnes exerçant une activité commerciale

ce cadre professionnel permet d'offrir ses prestations à plusieurs clients. Sur un autre registre, il convient de signaler la radiation définitive de 118.116 personnes.

L'un des avantages que représente le statut porte sur la possibilité d'exercer à partir de son domicile sans obligation d'avoir un siège ou d'être domicilié. Ainsi, sur les 615.660 personnes ayant adopté ce régime, 262.117 exercent chez elles, soit 42,25%. 12,52% pratiquent leurs activités dans un magasin, 7,05% sur chantier. Sur le plan de la répartition par nationalité, les nationaux représentent l'écrasante majorité, environ 98,3%, tandis que les étrangers constituent à peine 1,07% (10.437 personnes). Par périodicité, il faut noter que 554.155 auto-entrepreneurs exercent de manière permanente (89,32%) contre 66.250 pratiquant des activités saisonnières (soit 10,68%).

Si l'année 2020 ont enregistré une forte hausse des demandes d'inscription au registre national des auto-entrepreneurs, le rythme a commencé à fléchir à partir de 2021 avec 104.529 immatriculations, pour baisser à 73.519 personnes en 2022, puis 61.160 en 2023. Pour les deux premiers mois de 2024, le nombre d'immatriculations s'élève à 3.820. Les statistiques

Répartition par lieu de travail



L'un des avantages du régime consiste en la possibilité d'exercer dans son domicile qui reste insaisissable

officielles relatives aux inscriptions ne sont pas ventilées par secteur. Par conséquent, il est difficile de distinguer la part des prestataires de services (qui sont majoritaires) de ceux qui exercent une activité commerciale, industrielle ou artisanale. Cette répartition est importante car le régime fiscal des prestataires de services a été complètement rabaissé. Ce qui réduit largement son attractivité. □

Une couverture médicale depuis 2022

DEPUIS février 2022, les auto-entrepreneurs ont commencé à adhérer à la CNSS pour bénéficier de l'assurance maladie obligatoire à partir du 1er mars 2022. Ainsi, à fin février dernier, 331.602 auto-entrepreneurs se sont inscrits à la CNSS puisque l'immatriculation est obligatoire. Cependant, il faut signaler que certaines personnes bénéficient d'une assurance maladie privée. Par conséquent, elles peuvent demander à être dispensées de l'obligation de payer des cotisations dont le montant varie en fonction du chiffre d'affaires. Le montant des cotisations varie entre 1.200 DH à 14.400 DH par an. □

Hassan EL ARIF

Auto-entrepreneur: Sauve qui peut!



- Plus de 44.000 demandes de radiation en instruction à fin février
- Elles s'ajoutent aux 7.478 déjà validées au terme de la même période
- Un record par rapport aux deux dernières années

QUAND il a été lancé en 2015, le régime d'auto-entrepreneur avait pour objectif de restructurer l'informel et de favoriser l'émergence de petites entreprises qui pourraient se transformer en sarl et peut-être aussi en SA. Près de 10 ans plus tard, quelle évaluation peut-on en faire? Le dispositif a séduit plus d'un demi-million de personnes (615.660 exactement), dont 389.565 sont actives. Reste à savoir dans quelle mesure, pour quel chiffre d'affaires et l'IR payé. Le dispositif peut être aussi jaugé par le nombre de demandes de radiation validées en près d'une décennie.

Ainsi, à la lecture des chiffres officiels de Barid Al Maghrib, le régime commence à faire des déçus depuis 2022. Ainsi, depuis 2017, les premiers auto-entrepreneurs ont commencé à déposer une demande de radiation du registre national des auto-entrepreneurs. Ils étaient une poignée: 23 personnes sur 29.007. Et entre 2017 et fin février de cette année, 118.116 personnes au total ont été radiées à leur demande. Soit un peu moins de 20% du nombre total d'auto-entrepreneurs inscrits au cours de la même période.

Mais depuis les deux dernières années, les demandes de radiation ont commencé à connaître une tendance lourde. 42.048 dossiers validés en 2022. Le même rythme s'est poursuivi en 2023 avec 41.809 désinscriptions. Soit un total de 83.857 personnes sur 118.116 en tout depuis 2017. Soit un peu plus de 70% des demandes de radiation validées. Barid Al Maghrib annonce également qu'au terme des deux premiers mois de cette année, 7.478 personnes ont demandé et obtenu leur radiation contre 4.539 dont le dossier a été rejeté. Près de 3.210 dossiers sont actuellement en cours de traitement au niveau de la Direction générale des impôts (DGI). Une étape qui ne prend pas beaucoup de temps pour peu que la personne ait tous ses impôts. Mais le chiffre qui interpelle le plus est celui des demandes de radiation qui ont été

Le barème fiscal: Avant et après				
Jusqu'au 31 décembre 2022				
Chiffre d'affaires plafonné (En DH)	Taux		IR (En DH)	Revenu global net annuel (En DH)
200.000 DH	1%		2.000	198.000
Depuis le 1er janvier 2023				
Chiffre d'affaires plafonné (En DH)	Taux		IR (En DH)	Revenu global net annuel (En DH)
200.000 DH	1% à concurrence de 80.0000 DH/client ⁽¹⁾	30% de RAS au-delà	36.800	163.200
200.000 DH	1% si réparti entre plusieurs clients ⁽²⁾	-	800	198.000

(1) Dans le cas d'un auto-entrepreneur prestataire de services avec un client unique, le seuil de 80.000 DH de chiffre d'affaires est imposé, depuis le 1er jan-vier 2023, à un IR de 1%, payable sur la plateforme dédiée. La tranche de 120.000 DH étant soumise à une retenue libératoire à la source de 30%. Ce qui représente un revenu global net de 163.200 DH au lieu de 198.000 DH auparavant.

(2) A condition de ne pas totaliser 80.000 DH par client

Source: CGI 2022 et CGI 2024

Radiations: Une tendance lourde depuis 2022

Depuis son implémentation en 2015 à fin février, 118.116 personnes ont demandé et obtenu leur radiation du registre national d'auto-entrepreneur sur un total de 615.660 inscrits au cours de la même période. A fin février de cette année, 7.478 demandes de radiation ont été validées



initiées via la plateforme électronique gérée par Barid Al Maghrib et qui sont encore à l'état de brouillon: 44.065! C'est la phase initiale de la procédure de radiation qui signifie que le dossier n'a pas encore atterri chez l'administration fiscale pour aval. Le volume global de ces demandes constitue un record en comparaison avec le nombre de désinscriptions du registre des auto-entrepreneurs en 2022 et en 2023 cumulées. Record qui prouve que le régime

de l'auto-entreprise ne séduit plus et pour cause. En 2023, le législateur, via la loi de finances 2023, a complètement revu le régime fiscal des prestataires de services ayant opté pour le statut d'auto-entrepreneur. En effet, le chiffre d'affaires soumis à 1% d'impôt sur le revenu a été plafonné à 80.000 DH par client. Au-delà, il y a une retenue à la source libératoire de 30%. Si le chiffre d'affaires est réparti entre plusieurs clients sans dépasser 80.000

Un différentiel de revenu de 34.800 DH

JUSQU'À fin 2022, le chiffre d'affaires global annuel, plafonné à 200.000 DH, était taxé à un IR de 1%. Soit 2.000 DH d'impôt par an. Ce qui représente en fin de compte un revenu net de 198.000 DH par an. Avec le nouveau barème, en vigueur depuis le 1er janvier 2023, ce revenu est ramené à 163.200 DH dans l'hypothèse d'un client unique. La première tranche de 80.000 DH étant soumise à 1% d'IR et la tranche suivante de 80.001 à 200.000 soumise

à une retenue à la source libératoire de 30%. Soit 36.800 DH d'impôt par an. Un taux d'imposition de 18,4% au lieu de 1%. Une surtaxation qui a ôté tout intérêt au régime d'auto-entrepreneur pour les prestataires de services mono-client. A rappeler que les personnes exerçant une activité commerciale, industrielle ou artisanale ne sont pas concernées par la révision du barème de l'impôt sur le revenu, inchangé à 0,50% du chiffre d'affaires annuel. □

Curieuses radiations

UNE autre motivation peut expliquer le désamour vis-à-vis du régime d'auto-entrepreneur. «Depuis quelques mois, de nombreuses personnes m'ont sollicité pour entamer la procédure de radiation de plusieurs régimes et organismes tels que la contribution professionnelle unique, le statut d'auto-entrepreneur, la taxe professionnelle, le registre de commerce...», affirme un conseil fiscal. Selon ce dernier, il s'agirait de personnes immatriculées à la CNSS, qui payaient leurs cotisations sociales et qui ont préféré sortir de tout régime officiel car leur conjoint bénéficie déjà d'une couverture sociale complète à laquelle ils peuvent adhérer.

Les retraits massifs du régime peuvent également être attribués au changement dans la situation professionnelle des auto-entrepreneurs qui auraient opté pour une carrière dans le salariat ou aurait changé de régime juridique pour avoir dépassé le plafond de chiffre d'affaires au terme de deux exercices consécutifs. □

DH par client, il est taxé à 1% dans la limite de 200.000 DH par an. Au-delà de ce chiffre d'affaires (pendant deux exercices consécutifs), la personne doit changer de régime juridique. En revisitant la grille fiscale, le gouvernement veut lutter contre le faux salariat, ayant constaté que des salariés démissionnaient pour muter en auto-entrepreneurs et payer 1% d'IR au lieu du taux marginal qui est de 38% sans aucune sécurité d'emploi. «Certains employeurs proposaient à leurs collaborateurs de passer au statut d'auto-entrepreneur afin de pouvoir les faire travailler comme des salariés, mais avec des charges sociales en moins et une grande économie au titre de l'IR à la source sur le salaire, avec en plus la possibilité de s'en séparer sans que cela ne donne lieu à de quelconques indemnités», souligne Mohamadi El Yacoubi, consultant en fiscalité. Parmi les inconvénients de ce faux salariat, l'absence de couverture sociale jusqu'en 2022. Année où ils ont commencé à bénéficier de l'assurance maladie obligatoire. La retraite et les allocations familiales n'ayant pas encore été mises en œuvre. Mais le changement de régime fiscal explique-t-il à lui seul la grande désaffection du régime d'auto-entrepreneur? □

Hassan ELARIF



Auto-entrepreneur

Le plan de 2e vie de Sekkouri



• La possibilité de recruter des collaborateurs bientôt activée

• Révision du seuil d'activité et connexion au programme Ana Moukawil

• Les réformes en cours de finalisation avec les départements concernés

COMME en témoignent les chiffres sur la radiation, en forte hausse depuis ces deux dernières années, le régime d'auto-entrepreneur s'essouffle. Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences, compte lui donner une seconde vie. Cela a commencé par un transfert de compétences entre son département et le ministère du Commerce et de l'Industrie, à l'origine de la mise en place du dispositif (ministère chargé des Petites Entreprises et de l'Intégration du Secteur informel à l'époque du temps de Mamoun Bouhdoud). Après le passage du régime dans son giron, le ministère de l'Inclusion économique a conclu une convention avec Barid Al Maghrib pour la gestion des aspects opérationnels. Une nouvelle gouvernance a donc été mise en place pour un meilleur pilotage du régime censé contribuer à l'intégration d'une large frange de la population opérant dans l'informel. Des réformes



Pour doper le régime d'auto-entrepreneur, le ministère de tutelle est en train de mener des réformes, notamment l'arrimage du statut au programme Ana Moukawil, la révision du seuil d'activité... (Ph. L'Economiste)

sont en cours de finalisation. L'une des pistes envisagées concerne la révision du seuil d'activité du régime. Ce point a régulièrement fait l'objet de débat lors des discussions concernant les lois de finances. Certains députés avaient proposé à plusieurs reprises de doubler les plafonds des chiffres d'affaires. Mais le ministre des Finances s'y est opposé en raison des risques d'iniquité fiscale par rapport à d'autres régimes, notamment le salariat, dont le taux d'imposition peut atteindre 38%. L'autre option par le ministère envisagée

actuellement consiste à permettre aux auto-entrepreneurs de recruter des collaborateurs. Ce qui était déjà prévu lors de la conception du dispositif sans jamais être concrétisé sur le terrain. Reste maintenant à définir les modalités de ce type de collaboration. La troisième possibilité porte sur la connexion du régime de l'auto-entrepreneur au programme «Ana Moukawil» en faveur de 100.000 entrepreneurs sur 4 ans et qui devrait être lancé incessamment. □

Hassan EL ARIF

Des mesures d'appui inédites

C'EST un mécanisme qui cible les personnes exerçant totalement ou partiellement dans l'informel et se définissant dans l'auto-emploi. Elles bénéficieront de prestations publiques inédites jusque-là telles qu'un chèque-loyer pouvant aller à 10.000 DH pour une année. Ce qui serait non négligeable dans les petites villes et le périurbain. Les personnes qui exercent déjà une activité sont également éligibles. Le pack comprend aussi un budget de 2.000 DH pour des formations groupées ou 10.000 DH pour des actions individuelles. Des prestations de conseil pourront également être couvertes à hauteur de 100.000 DH par petite entreprise, avec une moyenne d'environ 20.000 DH. Les frais de tenue de comptabilité compris. Le programme «Ana Moukawil» devrait mobiliser un budget global de 600 millions de DH. Un appel d'offres a été lancé au niveau des 12 régions du Royaume pour sélectionner les personnes qui seront chargées de déployer ce nouveau mécanisme et d'accompagner les bénéficiaires. L'Anapec jouera toujours un rôle pivot dans la mise en œuvre du nouveau mécanisme. Pour le moment, il s'agit d'objectifs qui devront être concrétisés en partenariat avec d'autres départements ministériels. □

Marchés publics: Des dispositions dédiées

LE décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, publié au Bulletin officiel (n°7176 du 9 mars 2023), a prévu des dispositions favorables aux auto-entrepreneurs dans la même mesure que les TPE, les PME, les coopératives et leurs unions. Ainsi, lorsque cela représente des avantages financiers ou techniques, un marché unique de travaux, fournitures ou services peut faire l'objet d'un allotissement pour permettre à ces catégories de concurrents d'être mises à contribution par le maître d'ouvrage (article 10). De plus, au moment de sa publication, le programme prévi-

sionnel triennal des donneurs d'ordre devra mentionner les marchés réservés aux auto-entrepreneurs (article 17) et autres catégories de concurrents. Le décret prévoit pour les maîtres d'ouvrage l'obligation de réserver 30% du montant prévisionnel des marchés prévus chaque année aux TPE, PME installées au Maroc, aux startups, aux coopératives et aux auto-entrepreneurs. Sauf que le gouvernement n'a aucun moyen pour vérifier si cette mesure est respectée dans les faits. La commission dédiée procède aux classements des offres par rapport aux prix de référence

pour proposer au maître d'ouvrage celle qui est économiquement la plus avantageuse. Par avantageuse, il faut entendre l'offre la mieux-disante comparativement au prix de référence. En cas d'existence de plusieurs offres avantageuses, la commission procède à un tirage au sort.

Lorsque l'un des concurrents est un auto-entrepreneur, une préférence est accordée à son offre. Si plusieurs auto-entrepreneurs présentent une offre équivalente, ils sont privilégiés. Un tirage au sort est organisé pour les départager. □

Pluie de projets pour l'Oriental

De notre correspondant permanent, Ali KHARROUBI

• L'eau, l'investissement, l'urbanisme et les secteurs sociaux hissés en priorité

• Une deuxième unité de câblage automobile à la technopole

LA ville d'Oujda a été le théâtre, lundi dernier, du lancement de plusieurs projets à impact socio-économique. Ces initiatives s'inscrivent dans la lignée des progrès réalisés depuis le discours royal du 18 mars 2003. Avec un investissement colossal de 150 milliards de DH dans les infrastructures de base, les zones industrielles, agricoles, balnéaires et touristiques, ainsi que dans l'amélioration de l'interconnectivité des réseaux routiers, ferroviaires et aériens, la région a connu



La célébration du discours royal du 18 mars 2003 sera organisée annuellement dans le cadre d'un nouveau concept «Charqiates» Les Orientales (Ph.A.K)

une transformation radicale. Ces fonds ont nivelé le terrain pour relever de nouveaux défis et ouvrir la voie à la prospérité. Ils sont destinés à répondre aux besoins cruciaux en

matière d'emploi, d'investissement, de renforcement de l'attractivité territoriale, de développement durable et de modernisation urbaine, préparant ainsi le terrain pour un avenir meilleur.

C'est ce qui a été relaté par l'ensemble des intervenants lors de la 2e édition des «Orientales» tenue au siège de la wilaya. Plusieurs thématiques ont été abordées dont celle se rapportant à l'eau, à l'investissement, à la réalisation d'une nouvelle centralité urbaine pour Oujda, à l'encouragement des zones d'intelligence collective et au lancement de nouvelles offres touristiques. Ces discussions ont mis en lumière les enjeux clés auxquels la région fait face, ainsi que les opportunités à saisir pour son développement économique et social.

Concernant le stress hydrique, plusieurs projets sont dans le pipe. Les actions urgentes et structurales, en cours, seront renforcées pour des politiques d'économie en eau (130.000 m³ par mois), l'amélioration de l'offre au niveau du rural, la rationalisation de l'exploitation des eaux existantes, le traitement des eaux usées (35.000 m³ par jour), le renouvellement de 70 km des canaux d'attraction à partir des barrages et le grand projet de dessalement de l'eau de mer à Boufadisse (Ras El Ma) pour 6 milliards de DH. Le début de l'exploitation de cette unité de dessalement est prévu pour 2027. Il commencera par la production de 140 millions de m³/an et 250 millions m³ en 2035. 110 millions de m³ pour l'eau potable et 150 millions m³ pour l'irrigation. La connectivité de cette station aux villes de la région (Nador, Driouch, Berkane, Taourirt et Oujda) nécessitera 210 km de canaux. C'est ce qu'a rapporté Mouaad Jamaï, Wali de la région et gouverneur de la préfecture d'Oujda-Angad. De leur côté Mustapha Benhamza, (président du Conseil des oulémas d'Oujda) Mohamed Mbarki, Directeur général de l'Agence de développement de l'Oriental et Abdelaziz Zerouali, Directeur de la recherche et de la planification de l'eau au Ministère de l'équipement et l'eau, ont alerté sur les risques de la pénurie de l'eau. Ils ont aussi plaidé pour un engagement solennel de tous les intervenants pour protéger les acquis. □

Nouveaux projets

- Un nouveau pôle urbain, Oujda City Center, qui offre une nouvelle centralité pour doter la ville d'espaces haut de gamme contribuant à l'amélioration du paysage urbain de la ville.
- La nouvelle structure industrielle «Hirschmann Automotive» fera de la technopole d'Oujda une destination prisée pour l'industrie automobile. Cette nouvelle unité est réalisée sur une superficie de 2,2 hectares avec un montant d'investissement de 140 millions de DH et sera spécialisée dans la fabrication et l'assemblage de câbles automobiles. Elle compte assurer plus de 500 emplois directs pour les jeunes de la région à partir de juin 2025.
- «L'Oriental Explorer», nouveau concept pour le train du désert, est conçu pour réussir une offre touristique permanente via un concept spécifique de valorisation des espaces sahariens et des hauts Pleaux.
- «Zone 01 Oujda», considéré comme un centre d'intelligence collective, dédié à la détection, la formation et le recrutement de talents du numérique. □



ملتقى التشغيل لذوي الإحتياجات الخاصة FORUM D'EMPLOI DÉDIÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

الرباط 1 **Rabat**
يوم السبت 30 مارس 2024
le Samedi 30 Mars 2024

الدار البيضاء 2 **Casablanca**
يوم السبت 8 يونيو 2024
le Samedi 8 Juin 2024

الدخول بالمجان
Entrée Gratuite



للمزيد من المعلومات
Pour plus d'informations

☎ 07 19 00 87 09

هل أنت من ذوي الإحتياجات الخاصة؟ تبحث عن عمل؟
سارع بالتسجيل على الموقع و قم بالإطلاع على فرص الشغل المتاحة

Pour recevoir votre invitation, inscrivez vous sur

WWW.HANDICAPMAROC.COM



Fès: La commune aura-t-elle son budget d'équipement?

De notre correspondant permanent, Youness SAAD ALAMI

• Après son adoption par les élus, il doit être approuvé par l'autorité

• Grâce à une prime de performance, la mairie lancera des projets de voiries

• Un nouvel avenant pour le transport urbain, les usagers s'impatientent

ACQUITTÉ dans l'affaire de l'un de ses adjoints, condamné à 5 ans de réclusion, Abdeslam El Bekkali peut enfin vaquer à ses occupations dans... la sérénité. Le maire de Fès a ainsi tenu, jeudi dernier, une session extraordinaire. Contrairement aux assemblées précédentes, l'homme s'est montré confiant. Surtout qu'il est conforté par une prime de bonne gouvernance triennale totalisant quelque 220 millions de DH. «Une enveloppe qui nous permettra de financer des projets d'équipement notamment de voiries», indique El Bekkali. Et d'ajouter «qu'avec l'appui du conseil de la région, Fès se dotera d'au moins de 5 trémies qui devraient décongestionner le trafic au niveau des principaux accès de la ville».

Ce 21 mars 2024, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire comprenait deux points essentiels. Le premier n'est autre que l'adoption du budget d'équipement après une nouvelle lecture. Pour rappel, la capitale spirituelle a été privée de celui-ci pendant deux années consécutives. Afin de faire valoir son premier budget d'équipement, la mairie devait se conformer aux remarques de l'autorité. Une fois validé, son budget au titre de 2024 s'établirait à plus de 740 millions de DH. Un montant qui financera les traitements et indemnités permanentes du personnel titulaire, temporaire et occasionnel, la gestion



La mairie de Fès a approuvé, jeudi dernier, un avenant (1/24) visant à mobiliser la participation des fonds publics pour l'acquisition de 113 bus neufs pour un budget de près de 215 millions de DH. Le délégataire est également appelé à mettre la main à la poche (Ph. YSA)

des services communaux, le remboursement des emprunts contractés, la facture de la consommation d'eau et d'électricité, outre les frais des jugements prononcés à l'encontre de la mairie. La ville devra également éponger graduellement ses dettes avec la Radeef, rembourser les délégataires (Ecomed et Ozone) et acquérir des bus neufs.

«Cet investissement se fera dans le cadre d'un nouvel avenant qui, sous l'égide du ministère de l'Intérieur et du wali de la région, engage le délégataire à financer également l'acquisition de 113 bus», précise El Bekkali. Selon lui, «un bureau d'études planchera dans les prochains jours sur l'élaboration d'un cahier des charges qui identifiera la marque et le constructeur des futurs bus». Avec l'appui des autorités, la mairie devrait passer commande dans un délai ne dépassant pas 3 mois, pour une livraison des premiers bus 10 mois plus tard. En attendant, les usagers prennent leur mal en patience. □

Réclamations

OUTRE la suppression de certaines lignes très fréquentées, des voyageurs contestent la dégradation flagrante du service du transport urbain dans une ville candidate à la CAN 2025 et au Mondial 2030. A ce titre, plusieurs voix s'élèvent appelant le conseil communal à améliorer la gestion du ramassage des ordures et la propreté, éradiquer les nids-de-poule qui occasionnent de gros dégâts pour les automobilistes, et faire du matraquage médiatique pour les projets lancés ou en cours de lancement. Et ce, en vue «d'un regain de confiance». □

Vous avez une filiale et des clients au Burkina Faso?

NE RESTEZ PAS INVISIBLES !

Communiquez sur l'hebdomadaire économique leader au Burkina

L'ECONOMISTE
DU BURKINA FASO
www.leconomistedufaso.bf

CONTACTS COMMERCIAUX :
cyaguibou@leconomistedufaso.bf
publicite@leconomiste.com

Tél (Burkina): +226 (0) 51 21 23 51 / 64 02 08 09
Tél (Maroc): +212 (0) 522 95 36 00

EnR: Ces obstacles qui entravent la transition énergétique

• Si l'on veut tripler leur capacité de production, des efforts devront être déployés

• Améliorer les infrastructures, les politiques et les compétences de la main-d'œuvre

LA réalisation de l'objectif mondial fixé par la COP28, qui vise à tripler la capacité d'énergie renouvelable d'ici 2030, repose sur plusieurs facteurs. S'il est techniquement possible et économiquement viable de tripler la capacité de production d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2030, il faut pour cela faire preuve de détermination, compter sur une volonté politique et mobiliser des investissements à grande échelle.

2023 a établi un nouveau record dans le déploiement d'énergies renouvelables, en ajoutant quelque 473 gigawatts (GW) au mix énergétique mondial, selon la publication «Tracking COP28 outcomes: Tripling renewable power capacity by 2030» (Dépister les résultats de la COP28: Tripler la capacité de production d'énergie renouvelable d'ici à 2030). Malgré cela, ce rapport de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) conclut que «pour tripler la capacité de production d'énergie renouvelable, il faudra lever les obstacles systémiques et structurels qui entravent la transition énergétique».



L'objectif de la COP28 de tripler les énergies renouvelables n'est réalisable que si nous corrigeons d'urgence notre trajectoire mondiale, indique l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Ph. DR)

L'évolution des stratégies, les changements d'ordre géopolitique et la baisse des coûts ont tous joué un rôle dans l'expansion rapide des énergies renouvelables sur les marchés du monde entier. «Cependant, si l'on veut tripler leur capacité de production, des efforts concertés devront être déployés pour améliorer les infrastructures, les politiques et les compétences de la main-d'œuvre, par un financement accru et une coopération internationale plus étroite», comme le souligne l'Irena dans son document «Perspectives pour les transitions énergétiques mondiales», présenté dans le cadre du dialogue de Berlin sur

les transitions énergétiques.

D'ici à 2030, il sera nécessaire d'installer chaque année, en moyenne, près de 1.100 GW de capacité en énergies renouvelables, soit plus du double que le record établi en 2023. Les investissements annuels dans la production d'énergie issue de sources renouvelables doivent augmenter de 570 milliards de dollars en 2023 à 1.550 milliards de dollars en moyenne entre 2024 et 2030.

«Au lendemain du consensus historique sur le triplement des énergies renouvelables atteint aux Emirats arabes unis dans le cadre de la COP28, ces ajouts de capacité, bien qu'établissant un nouveau

record, indiquent clairement que la réalisation de l'objectif est loin d'être garantie», indique le directeur général de l'Irena, Francesco La Camera. Et d'ajouter: «En tant qu'agence depositaire, l'Irena surveille chaque année les progrès réalisés à travers des indicateurs clés. Nos données confirment que les progrès restent insuffisants et que la transition énergétique n'est pas sur la bonne voie. Nous devons de toute urgence nous détourner des combustibles fossiles pour redresser la trajectoire et maintenir l'objectif de triplement des énergies renouvelables à portée de main». □

F.Z.T.

Les Annonces du Jour

Le groupe Anfa Realities lance un appel à manifestation d'intérêt pour des lots de terrain à Dar Bouazza, pour usage:

clinique (1665 m²), équipement d'intérêt général (1704 m²), salle de sport (808 m²), école (2475 m²), villa (442 m²).

Soumissions par email à info@anfarelaties.com ou par téléphone au 0522 25 04 04

SS007

OFFREZ À VOS ANNONCES LE MEILLEUR IMPACT
30 000 exemplaires | 150 000 lecteurs

EMPLOI
IMMOBILIER
AUTO-MOTO
CARNET
APPELS D'OFFRES
ANNONCES LEGALES

05 22 95 36 00 | 05 22 36 58 86

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

Une intervention politique urgente

SI la réalisation de l'objectif de triplement est loin d'être assurée, puisqu'il faudrait déployer 7,2 térawatts (TW) d'électricité d'origine renouvelable pour parvenir aux 11 TW requis d'ici 2030, les projections actuelles indiquent clairement que sans une intervention politique urgente, ce chiffre restera hors d'atteinte. Les pays du G20, par exemple, doivent accroître leur capacité renouvelable de moins de 3 TW en 2022 à 9,4 TW d'ici 2030. Ce qui représente plus de 80% du total mondial. Une intensification des

investissements dans les infrastructures et l'exploitation des systèmes (réseaux électriques, stockage), une révision des politiques et des réglementations (conception du marché de l'électricité et rationalisation des autorisations) sont impératifs. A cela s'ajoutent des mesures visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à améliorer les compétences requises, ainsi qu'une augmentation substantielle des investissements (et notamment des fonds publics, avec l'aide d'une collaboration internationale). □

EnR: Un appel à des investissements mondiaux



Tripler l'usage des énergies renouvelables nécessite une mobilisation des investissements à grande échelle
(Ph. Privée)

• Avec plus de 2 billions d'USD en 2023, les besoins demeurent énormes

• Environ 120 pays en développement n'ont attiré que 15% des financements mondiaux

• Le potentiel de l'Afrique du Nord

PAR rapport à leur potentiel considérable en matière d'énergies renouvelables, les pays en développement ont reçu de très faibles niveaux d'investissement. Bien que les investissements liés à la transition énergétique aient atteint un record, avec plus de 2 billions d'USD en 2023, les marchés émergents et les économies en développement ne représentent qu'un peu plus de la moitié des investissements mondiaux. C'est ce que montre la publication «*Tracking COP28 outcomes: Tripling renewable power capacity by 2030*», établi par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Environ 120 pays en développement n'ont attiré que 15% des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables. Et l'Afrique subsaharienne en a reçu

moins de 1,5%, alors qu'elle abrite la plus grande proportion de populations privées d'énergie.

En revanche, les combustibles fossiles ont reçu 1,3 billion de dollars de subventions en 2022. Soit l'équivalent de l'investissement annuel nécessaire dans les capacités de production d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de triplement d'ici à 2030. Un aspect essentiel du Scénario à 1,5 °C de l'Irena est que l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables doit s'accompagner d'une réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Et ces deux

volets sont à la traîne. A eux seuls, les membres du G20 ont déboursé un montant record de 1,4 billion de dollars en fonds publics pour soutenir les combustibles fossiles en 2022. Ce qui va directement à l'encontre de l'engagement pris par la COP28 d'abandonner cette source d'énergie. Un renforcement de la coopération internationale sera indispensable pour garantir les flux financiers vers les pays du Sud et respecter l'objectif de triplement. D'autre part, l'Afrique du Nord (y compris le Maroc) est confrontée à des défis importants en raison du changement climatique. Heureuse-

ment, la région est dotée d'un immense potentiel en matière d'énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne. Ce qui en fait un candidat de choix pour une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables. L'analyse de rentabilisation de l'Afrique du Nord en faveur de ce secteur est solide. Les coûts des technologies solaires et éoliennes ont considérablement baissé. En conséquence, l'Afrique du Nord est à la tête du continent africain en matière de nouveaux déploiements éoliens et solaires à grande échelle. Et abrite près de la moitié de la capacité totale de production d'énergie éolienne installée en Afrique, ainsi qu'un cinquième de sa capacité de production d'énergie solaire basée sur le réseau.

L'Afrique du Nord est également bien placée pour devenir un producteur et exportateur majeur d'hydrogène vert. Les financements dans la région doivent toutefois augmenter. Hormis 2017, où les investissements ont culminé à 5,7 milliards de dollars, ils sont restés sous la barre des 3 milliards de dollars, chutant à 2,4 milliards de dollars en 2021. Les investissements doivent également être répartis plus équitablement. Jusqu'à présent, ils sont concentrés au Maroc et en Egypte. □

F.Z.T.

Des défis pour le Maroc

L'INVESTISSEMENT en matière d'énergies renouvelables connaîtra un bond qualitatif à l'horizon 2027, particulièrement de la part du secteur privé, avait indiqué la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali. Ainsi, le volume annuel des investissements sera quadruplé par rapport à la période 2009-2022. L'investissement en énergies renouvelables est en accélération depuis 2021, à travers le renforcement et le développement du réseau électrique national.

Près de 23 milliards de DH ont été alloués pour la période 2023-2027. Et ce pour «*une intégration optimale des énergies renouvelables et un approvisionnement des différentes régions en électricité*», a souligné la ministre. Le Maroc a cumulé une capacité totale dans le domaine des énergies renouvelables de près de 4,6 GW, dont 852 MW pour l'énergie solaire, d'un investissement de 30 milliards de DH. Environ 60 milliards de DH ont été investis dans des projets d'énergies renouvelables depuis le lancement de la stratégie énergétique nationale en 2009. □

Marchés des changes et des taux

Principales variations hebdomadaires

		1,24% 10,1124			1,04% 7,4498
		0,71% 10,9285			-0,51% 12,7600
		0,88% 6,9263			0,72% 11,4230

Effet Panier⁽¹⁾

USD/MAD

+0,32%

EUR/MAD

-0,21%

Effet Marché⁽²⁾

+0,92%

+0,92%

⁽¹⁾ Impact de la variation de la parité EUR/USD⁽²⁾ Impact de la variation du spread de liquidité (Offre/Demande)Position de change des banques⁽³⁾ S + 747 MDH

Position de change des banques S-1 +1.953 MDH

⁽³⁾ Calculée sur la période: du 23/12/2022 au 30/12/2023

Actus Marchés financiers

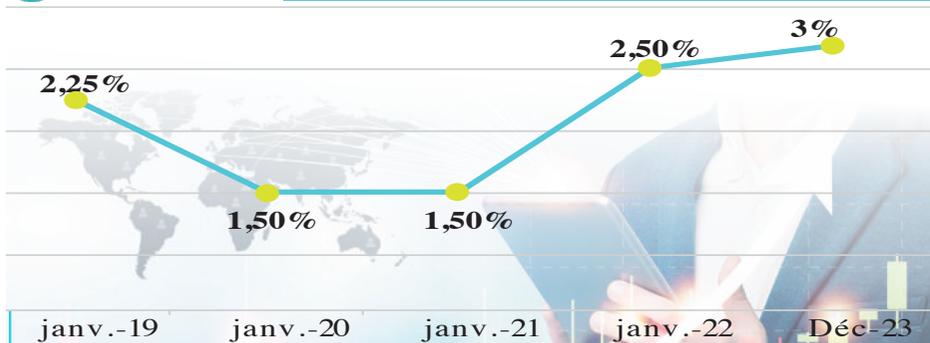
■ Akdital: Performances au top

En 2023, Akdital a réalisé un chiffre d'affaires de 1,907 milliards de DH, en progression de 84% par rapport à l'année précédente. Cette bonne performance reflète à la fois la réussite de son plan de développement et la consolidation du positionnement de ses entités historiques. En effet, en 2023, Akdital a bénéficié de l'effet année pleine d'activité des établissements ouverts en 2022, ainsi que des ouvertures des nouveaux établissements en 2023. En progression de 80% par rapport à l'année 2022, l'EBITDA s'élève à 511 millions de DH, grâce d'une part, à la croissance du chiffre d'affaires, et d'autre part, aux efforts d'efficacité opérationnelle. Le résultat net consolidé s'établit à 198 millions de DH.

■ TotalEnergies Maroc: Résultats en forte baisse

Le CA consolidé de TotalEnergies Marketing Maroc s'établit à 16,9 milliards de DH à fin décembre 2023 contre 19,7 milliards de DH en 2022. Le résultat net social et le résultat consolidé suivent la même tendance à 59 millions de DH et

■ Taux directeur



Bourse: Début de semaine dans le rouge

LA Bourse de Casablanca entame la semaine en berne. Le Masi clôture la séance du lundi en baisse de 0,12% à 12.963,23 points. La variation annuelle s'est établie à 7,20%. Le marché était peu dynamique avec un volume transactionnel n'atteignant pas les 80 millions de dirhams (79,03 millions de dirhams). Les immobilières s'accaparent encore la part du lion du flux d'échanges. Addoha mobilise 28 millions de dirhams enregistrant une hausse de 3,24% à 22,25 dirhams. Alors qu'Alliances a drainé 8 millions de dirhams en stagnation à 191 dirhams. Du côté du palmarès, Stoc Industries se distingue en enregistrant la plus forte hausse (6,72% à 28,89 dirhams). A contrario, TotalEnergies Marketing Maroc subit la plus forte baisse (4,93% à 1.291 dirhams) impacté par l'annonce des mauvaises performances 2023. Le résultat net social et le résultat consolidé du distributeur pétrolier se sont inscrits en baisse respectivement de 88% et de 90% par rapport à l'année précédente. Une baisse justifiée, selon le groupe, par les conséquences du niveau élevé des cours des produits pétroliers et par l'accord conclu avec le Conseil de la concurrence en fin d'année. □ *F.T.*

50 millions de DH au 31 décembre 2023, en baisse respectivement de 88% et de 90% par rapport à l'année précédente. Les résultats 2023 ont subi les conséquences du niveau élevé des cours des produits pétroliers qui ont engendré un repli de la demande essentiellement sur le premier semestre, et par l'accord conclu avec le Conseil de la concurrence en fin d'année.

■ Disty Technologies : Franchissement de seuil

PME Croissance, fonds marocain de capital-investissement à vocation généraliste, a déclaré avoir franchi directement à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de Disty Technologies et ce, suite à la cession, le 15 mars 2024, sur le marché de blocs au cours unitaire de 208 dirhams, de: 27.652 actions Disty Technologies à AD Moroccan Equity Fund ; 22.253 actions Disty Technologies à AD Balanced. Suite à ces transactions, la société PME Croissance déclare détenir 49.906 actions Disty Technologies, soit 5% du capital de ladite société. Parallèlement, AD Moroccan Equity Fund déclare détenir 5,47% du capital et envisage d'arrêter ses achats sur la valeur. □

■ Courbe des taux sur le marché secondaire



■ Indicateurs monétaires

Avoirs officiels de réserves	330,4 MMDH
 09/12/22 vs 10/12/21	0,2%
Circulation fiduciaire	344,5 MMDH
 Oct. 22 vs Oct. 21	7,2%
Placements liquides	797,7 MMDH
 Oct. 22 vs Oct. 21	-7,4%
Déficit de liquidité	91 MMDH
 Oct. 22 vs Oct. 21	17,2 MMDH

La Bourse de Casablanca

■ Volume:	95.011.009,00 MAD
■ Marché central:	77.754.117,00 MAD
■ Marché de bloc:	14.960.400,00 MAD
■ Capitalisation:	667.880.521.362,00 MAD

■ Plus fortes hausses	
Stroc Industrie	▲ 6,72 %
Douja Prom Addoha	▲ 3,49 %
Société Des Boissons Du Maroc	▲ 2,98 %

■ Plus fortes baisses	
TotalEnergies Marketing Maroc	▼ -4,93 %
Afrika Gaz	▼ -2,41 %
Stokvis Nord Afrique	▼ -2,19 %

IAM-Paris 8,95 €
Au 25/3/2024 ▼ -0,56%

Ennakl Automobiles 10,69 DT
Au 25/3/2024 → 0,00%

MASI FLOTTANT
12.963,23

Performance quotidienne: -0,12%
Performance depuis le 31/12/22: 7,20%

MASI 20 FLOTTANT
1.056,26

Performance quotidienne: -0,09%
Performance depuis le 31/12/22: 6,71%

FTSE CSE MOROCCO 15 INDEX
12.023,79

Performance quotidienne: 0,02%
Performance depuis le 31/12/22: 7,05%

FTSE CSE MOROCCO ALL-LIQUID
10.870,22

Performance quotidienne: -0,05%
Performance depuis le 31/12/22: 6,77%

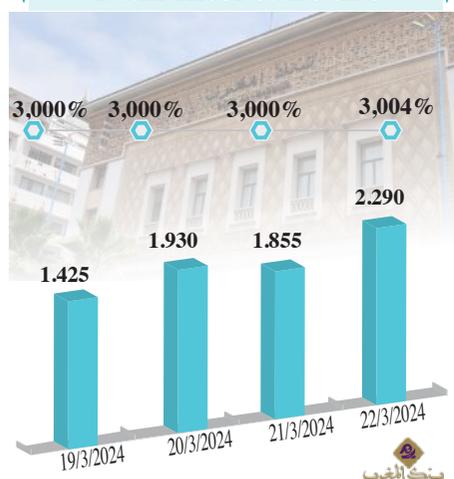
22/3/2024
CFG 25
25.401,04

Performance quotidienne: -0,06%
Performance depuis le 31/12/22: 6,17%

22/3/2024
CFG 25 F
3.954,2

Performance quotidienne: -0,06%
Performance depuis le 31/12/22: 6,29%

Taux interbancaire



Précédent		Instrument	Cours du jour				Volume des échanges			
Date	Cours		Libellé	Ouverture	Clôture	Variation	Sens	Quantité	Volume MAD non doublé	Contrats
ACTIONS										
22/03/2024	1 204,00	AFMA	1 204,00	1 204,00	0,00 %	=	1	1 204,00	1	
22/03/2024	320,00	AFRIC INDUSTRIES SA	320,05	318,00	-0,62 %	-	516	164 723,50	10	
22/03/2024	4 150,00	AFRIQUIA GAZ	4 150,00	4 050,00	-2,41 %	-	269	1 113 450,00	5	
22/03/2024	6 700,00	AGMA	6 700,00	6 700,00	0,00 %	=	1	6 700,00	1	
22/03/2024	680,00	AKDITAL	682,00	679,00	-0,15 %	-	8 395	5 673 531,20	121	
22/03/2024	191,00	ALLIANCES	191,20	191,00	0,00 %	=	45 256	8 589 973,25	128	
22/03/2024	505,00	ARADEI CAPITAL	503,00	512,00	1,39 %	+	756	380 822,00	8	
22/03/2024	123,00	ATLANTASANAD	123,05	123,60	0,49 %	+	9 141	1 124 847,05	5	
22/03/2024	504,70	ATTIJARIWABA BANK	504,00	502,00	-0,53 %	-	8 460	4 243 787,00	29	
22/03/2024	63,00	AUTO HALL	63,01	63,15	0,24 %	+	621	39 130,81	7	
22/03/2024	198,00	BANK OF AFRICA	198,90	198,95	0,48 %	+	15	2 983,75	2	
22/03/2024	292,00	BCP	292,00	292,00	0,00 %	=	11 000	3 212 000,00	7	
22/03/2024	570,00	BMCI	565,00	570,00	0,00 %	=	1 000	569 014,50	8	
22/03/2024	23,40	CARTIER SAADA	23,40	23,75	1,50 %	+	1 353	31 763,89	10	
22/03/2024	154,50	CFG BANK	154,20	154,65	0,10 %	+	4 245	655 830,00	47	
22/03/2024	1 715,00	CIMENTS DU MAROC	1 720,00	1 729,00	0,82 %	+	101	173 729,00	3	
22/03/2024	196,00	COSUMAR	196,00	193,00	-1,53 %	-	5 251	1 015 536,00	18	
22/03/2024	590,00	CTM	586,80	589,00	-0,17 %	-	148	85 771,80	12	
22/03/2024	38,80	DELTA HOLDING	38,80	38,50	-0,77 %	-	3 706	141 307,03	32	
22/03/2024	231,50	DISTY TECHNOLOGIES	231,00	228,00	-1,51 %	-	2 752	631 938,70	17	
22/03/2024	730,00	DISWAY	730,00	730,00	0,00 %	=	6	4 380,00	2	
22/03/2024	21,50	DOUJA PROM ADDOHA	22,00	22,25	3,49 %	+	1 297 768	28 662 056,66	451	
21/03/2024	32,40	ENNAKL	32,11	32,00	-1,23 %	-	3 347	107 212,63	23	
22/03/2024	1 160,00	EQDOM	1 160,00	1 160,00	0,00 %	=	5 044	5 851 040,00	6	
22/03/2024	87,48	FENIE BROSSETTE	85,20	87,00	-0,55 %	-	68	5 811,37	8	
22/03/2024	590,00	HPS	590,00	590,00	0,00 %	=	10	5 900,00	1	
22/03/2024	21,00	IB MAROC.COM	21,30	21,00	0,00 %	=	111	2 334,30	2	
22/03/2024	93,30	IMMORENTE INVEST	94,00	94,50	1,29 %	+	379	35 536,00	7	
22/03/2024	86,00	INVOLYS	86,00	86,00	0,00 %	=	2	172,00	1	
22/03/2024	100,70	ITISSALAT AL-MAGHRIB	100,70	100,80	0,10 %	+	12 796	1 290 647,35	22	
22/03/2024	374,90	JET CONTRACTORS	374,00	373,00	-0,51 %	-	407	151 085,60	10	
22/03/2024	1 990,00	LafargeHolcim Maroc	1 990,00	1 990,00	0,00 %	=	886	1 763 140,00	4	
20/03/2024	268,30	LESIEUR CRISTAL	268,50	268,50	0,07 %	+	389	104 446,50	3	
18/03/2024	208,00	MAGHREB OXYGENE	208,00	208,00	0,00 %	=	4	832,00	2	
22/03/2024	1 750,00	MANAGEM	1 765,00	1 765,00	0,86 %	+	13	22 950,00	3	
22/03/2024	19,10	MED PAPER	19,10	19,10	0,00 %	=	329	6 283,90	3	
22/03/2024	668,00	MICRODATA	667,80	667,80	-0,03 %	-	5	3 339,00	1	
22/03/2024	1 285,00	MINIERE TOUISSIT	1 310,00	1 285,00	0,00 %	=	30	38 675,00	6	
22/03/2024	265,00	MUTANDIS SCA	264,00	263,90	-0,42 %	-	68	17 947,00	3	
22/03/2024	36,50	RESIDENCES DAR SAADA	36,50	35,92	-1,59 %	-	27 084	973 526,23	91	
22/03/2024	228,00	RISMA	228,00	225,00	-1,32 %	-	19 799	4 455 019,90	14	
22/03/2024	1 570,00	SMI	1 545,00	1 585,00	0,96 %	+	597	945 217,00	20	
22/03/2024	498,00	SNEP	476,55	500,10	0,42 %	+	2 123	1 056 862,75	50	
19/03/2024	2 550,00	SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	2 626,00	2 626,00	2,98 %	+	38	99 788,00	3	
22/03/2024	280,00	SODEP-Marsa Maroc	280,00	279,00	-0,36 %	-	2 733	761 877,10	23	
22/03/2024	728,00	SONASID	714,00	730,00	0,27 %	+	149	108 466,00	16	
22/03/2024	1 037,00	SOTHEMA	1 035,00	1 034,00	-0,29 %	-	20	20 695,00	2	
22/03/2024	10,48	STOKVIS NORD AFRIQUE	10,31	10,25	-2,19 %	-	434	4 469,31	11	
22/03/2024	27,07	STROC INDUSTRIE	27,08	28,89	6,72 %	+	83	2 253,07	8	
22/03/2024	1 215,00	TAQA MOROCCO	1 215,00	1 200,00	-1,23 %	-	417	501 135,00	15	
22/03/2024	236,00	TGCC S.A	236,90	236,00	0,00 %	=	7 120	1 680 377,10	27	
21/03/2024	1 358,00	TOTALENERGIES MARKETING MARO	1 290,00	1 291,00	-4,93 %	-	692	892 124,00	19	

Du lundi au vendredi
Le journal de la Bourse à 9h35 et 17h20

LA BOURSE
Toute l'actualité des Marchés financiers

atlantic radio
MUSIQUE INFO ÉCO

Avec la rédaction d'Atlantic Radio

Le Maroc africain

Trajectoires d'une ambition continentale

• C'est le dernier livre du politologue sénégalais Bakary Sambe

• Il y montre comment le Maroc a capitalisé sur son influence religieuse

«**L**E Maroc africain: Trajectoires d'une ambition continentale». C'est sous ce titre que le politologue sénégalais Bakary Sambe a intitulé son deuxième livre consacré au Maroc, après celui publié en 2011 sur la «Politique africaine du Maroc».

Dans son ouvrage, qu'il est venu promouvoir au Maroc au début du mois de mars, l'auteur, fondateur et directeur de Timbuktu Institute – African Center for Peace Studies, montre en substance que l'ambition africaine du Maroc ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à très loin dans le passé et que l'ancrage historique du Maroc en Afrique subsaharienne qui s'en est suivie, notamment en Afrique de l'Ouest, facilite grandement sa forte implication contemporaine dans le continent.

Pour étayer son propos, le docteur Bakary Sambe a fait une analyse séquencée en trois trajectoires: une trajectoire historique, une trajectoire économique et une trajectoire politique et stratégique. Et il a eu du mal, parce qu'en réalité il est difficile d'établir une nette séparation entre ces différentes trajectoires. En effet, la trajectoire historique du Maroc en Afrique

subsaharienne est inséparable de sa trajectoire économique et de sa trajectoire politique et stratégique (Voir entretien ci-contre).

Un commerce transsaharien suivi du jihad

Pour preuve, tout a commencé par le commerce transsaharien plus connu sous les routes de l'or et du sel. Ce chemin d'échanges de marchandises a été ensuite emprunté pour l'expansion de l'Islam au sud

du Sahara. Et c'est à ce niveau-là où se situe toute la nouveauté qu'apporte le livre du chercheur Bakary Sambe. En effet, l'auteur a développé une partie historique conséquente des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne, en tirant profit de sources arabes qui étaient

La nouveauté qu'apporte le livre du chercheur Bakary Sambe, c'est que l'auteur y a développé une partie historique conséquente des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne, en tirant profit de sources arabes qui étaient jusqu'ici peu exploitées

jusqu'ici peu exploitées. Du coup, cette partie historique représente près de la moitié de l'ouvrage qui est composé de 160 pages. Elle part notamment du XI^e siècle notamment le début des «guerres saintes» menées par les Almoravides conduits par leur chef AbūBakr Ibn Umar, en passant par les Saâdiens avec Al-Mansûr al Dahabî, pour se prolonger jusqu'au milieu de la première décennie du XXI^e siècle (2005) où le Royaume a lancé un programme pour la formation de guides religieux d'Afrique subsaharienne, ce que l'auteur a qualifié de marketing diplomatique d'un «modèle religieux» marocain. □

Aziz DIOUF

Morceaux choisis

«Le Royaume chérifien se positionne, depuis des décennies, comme étant un hub commercial et financier, une porte qui donne sur la nouvelle frontière de l'économie mondiale en portant le continent sur une passerelle praticable par tous les concurrents qui y affluent et qui, à l'avenir, s'y affronteront de plus en plus».

«En mobilisant les ressources matérielles que des réussites de politiques publiques lui ont permis de constituer, le Maroc valorise son déploiement africain par une contribution importante dans la réalisation de la sécurité alimentaire et sanitaire, mais aussi par la connexion de l'Afrique au marché européen de l'énergie, et au-delà par une interconnexion entre pays africains».

«Par la construction de complémentarités économiques adossées à l'alignement des agendas diplomatiques, le Maroc diversifie les sources et socles de sa présence africaine pour lui donner un ancrage profond, ce qui découle d'une option politique qui devra résister au temps et aux contingences de la politique internationale et répondre à la contradiction fondamentale que pose la régulation des flux migratoires à son orientation africaine». □

Influence religieuse pour percer économiquement

LE politologue sénégalais s'est exprès attardé sur cette trajectoire religieuse pour expliquer ce que tous les analystes et autorités partagent sur le continent et au-delà, à savoir que l'influence marocaine au sud du Sahara doit beaucoup à la dimension religieuse. «L'efficacité des symboles religieux est une réalité que les acteurs politiques semblent avoir saisie et intégrée dans la stratégie globale du Royaume. Ils en feront certaine-

ment usage tant qu'ils jugeront ces symboles à même de soutenir leurs stratégies et leurs objectifs diplomatiques malgré une déconnexion d'une jeune élite de ce passé et de ces ressources symboliques au profit des dimensions économiques», a notamment déclaré l'auteur.

Maintenant, s'agissant de la trajectoire politique et stratégique, l'auteur a préféré s'y appesantir à partir d'un moment qu'il a qualifié de grand tour-

nant. C'est notamment lors du fameux discours d'Addis-Abeba de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, marquant le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine, où il disait «qu'il est bon le jour où on retourne chez soi». Ce choix assumé d'aller vers le continent et vers les autres pays africains que le Souverain a qualifié d'irréversible, s'est ensuite rapidement traduit par la mise en place d'une toute nouvelle diplomatie. Notamment une diplo-

matie qui draine sur son passage aussi bien les ressources symboliques, les ressources culturelles et historiques, qu'économiques. Ainsi, «avec la conversion du capital symbolique en un capital image qui alimente le capital économique aujourd'hui, on voit que le Maroc arrive à s'imposer dans le domaine de la finance avec ses banques, dans le domaine de l'investissement et de l'immobilier», relève Bakary Sambe. □

«L'influence du Maroc va déjà au-delà de l'Afrique de l'Ouest»

L'Economiste a rencontré Bakary Samba, auteur du livre «Le Maroc africain: Trajectoires d'une ambition continentale» lors de sa récente venue au Maroc pour la promotion de son ouvrage. Entre deux réunions d'un agenda chargé, le politologue sénégalais a détaillé le Maroc africain dont il parle. Un Maroc qu'il qualifie de «Bridge Power State» dont l'influence dépasse déjà les frontières de l'Afrique de l'Ouest. Entretien.



Entretien avec Bakary Samba, auteur du livre *Le Maroc Africain : Trajectoires d'une ambition continentale* (Ph. Privée)

- L'Economiste: Le Maroc africain dont vous parlez, c'est par opposition à quel Maroc et par prolongement pour quel Maroc?

- Bakary Samba: Ce n'est pas par opposition à un Maroc particulier, mais c'est propre à la spécificité de ce pays du Maghreb qui se distingue par une forme d'africanité assumée au point de vue historique, spirituel mais aussi de son engagement continental.

Le Maroc est une synthèse de plusieurs traditions et cultures, avec une culture arabo-musulmane bien présente, mais aussi la berbéricité et l'africanité. Aucune de ses spécificités n'exclut l'autre, ce qui en fait un pays de synthèse.

- Quelle a été votre méthodologie?

- Dans cet ouvrage, j'ai voulu m'appesantir sur le Maroc africain pour revisiter toute la trajectoire de son passé historique en partant du temps des empires, notamment ceux des Mérinides de Fès, des Saâdiens

de Marrakech jusqu'à en arriver à la période de la construction de l'unité africaine juste après les indépendances, où le Maroc a joué un rôle très important dans le groupe de Casablanca. C'est de ce Maroc-là, qui a une présence continue sur le continent africain dont il fait partie, mais aussi de ce Maroc d'aujourd'hui dont la ligne diplomatique et stratégique est marquée par un fort engagement et implication au sud du Sahara dont je parle.

- Malgré le grand désert?

- Ce positionnement du Maroc montre que le désert du Sahara n'a jamais été une barrière infranchissable, mais plutôt une véritable mer intérieure qui a toujours invité à passer d'un rivage à un autre depuis le commerce transsaharien. C'est

pour montrer que ce qui se passe aujourd'hui en termes d'interactions économiques, d'échanges, etc. n'est que la continuité d'un long processus qui plonge ses racines dans l'histoire profonde de ce pays avec le reste de l'Afrique. D'ailleurs feu Sa Majesté Hassan II le disait à juste titre: «Le Maroc est un arbre dont les racines sont ancrées en Afrique mais qui respire par ses feuilles en Europe».

- La dimension historique a bien servi le Maroc sur le plan économique?

- En effet, la spécificité de la relation entre le Maroc et les autres pays africains, c'est que le Maroc a procédé à ce que j'ai appelé dans l'ouvrage une conversion des capitaux. Le Maroc a un capital symbolique, historique et culturel assez fort qui a pu être converti en capital-image.

Et c'est sur ce capital-image qu'il a construit un capital économique qui lui assure une influence, particulièrement en Afrique de l'Ouest où on voit que le Maroc arrive à s'imposer dans le domaine de la finance avec ses banques qui sont présentes dans plusieurs pays, mais également dans les domaines de l'investissement et de l'immobilier. Et on voit là une diplomatie très stratégique qui draine avec elle l'ensemble de l'activité économique.

- Et en matière de coopération Sud-Sud?

- Le Royaume s'est attribué le rôle de tirer les autres pays vers un modèle économique beaucoup plus sophistiqué pour les rapprocher du marché mondial. Un positionnement accepté et c'est ce qui fait de ce pays quand même un pays que j'appelle un Bridge Power, c'est-à-dire un pays pont qui catalyse tout un ensemble d'interactions à partir du sud du Sahara mais aussi qui va jouer un rôle très important dans l'économie-monde. Par exemple, il suffit de voir ce qui se passe avec le Nigeria, notamment le gazoduc qui va aller sur tout le Corridor Atlantique en traversant 11 pays, ceci à un moment où le continent en tant que tel change de statut. En effet, le continent africain est aujourd'hui dans une période charnière inédite où son basculement géostratégique vers quelque bloc que ce soit peut changer la nature des rapports de force. □

Propos recueillis par
Aziz DIOUF

- Aujourd'hui, l'influence économique du Maroc est surtout ressentie en Afrique de l'Ouest. Pensez-vous qu'à travers la Zone de libre-échange, cette influence pourrait toucher d'autres régions africaines?

- L'influence du Maroc va déjà au-delà de l'Afrique de l'Ouest. Les relations que le Maroc a construit avec le Rwanda et l'Éthiopie, pour ne citer que ces deux pays-là de l'Afrique de l'Est, montrent qu'il y a une réelle diversification. C'est vrai que l'Afrique de l'Ouest a une particularité au regard des relations historiques et des liens historico-symboliques dont j'ai parlé tantôt, mais je pense que la Zlecaf va être un outil qui propulsera ces relations plus loin. En plus, la vision stratégique du Corridor Atlantique lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui arrive à

un moment où on parle des possibilités énormes en termes d'exploitation de ressources gazières dans des pays comme le Sénégal et la Mauritanie, préfigure quelque chose de nouveau qui se dessine et qui va marquer une rupture dans la conception que nous avons de l'Atlantique. En effet, avec le port Dakhla Atlantique et d'autres aménagements, qui peuvent inspirer des modèles de développement endogènes pour les Africains, le Maroc va indubitablement consolider sa place de Bridge Power entre l'Afrique et l'Europe. □

LES GRANDES SIGNATURES SONT DANS L'ECONOMISTE

Personnalités du monde de la finance,
des affaires et de la politique
Éminents chercheurs,
penseurs et universitaires

livrent tous les jours leur analyse du monde

L'ECONOMISTE | LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

Rallye Aïcha des Gazelles

Deux équipages marocains au volant de Dacia Duster

• 2 binômes sélectionnés et soutenance devant un jury de Renault

• Cristina Gutierrez Herrero, marraine de la 33e édition

JAMAIS 2 sans 3! Pour la 3e année consécutive, deux équipages de Dacia Maroc sont dans les starting blocks de la 33e édition du rallye Aïcha des Gazelles, prévue du 12 au 27 avril. Les quatre participantes sont toutes des jeunes collaboratrices qui représentent des activités et métiers différents du groupe Renault Maroc. Les deux binômes ont été sélectionnés suite à un appel à candidature ainsi que la soutenance devant un jury du groupe. «Les candidates retenues ont toutes démontré leur motivation, leurs aptitudes à relever ce challenge et représenter les valeurs de Dacia Maroc



Les deux binômes (les Rimes du désert et les Amazones du Maroc). L'équipage des Amazones (302) est représenté par Hind et Ahlam. Le binôme des Rimes du désert (équipage 303) est représenté par Nada et Fatima-Zohra (Ph.Privée)

ainsi que les femmes du groupe», témoigne Fabrice Crevola, directeur général de la marque Dacia au Maroc. Selon ce dirigeant du groupe Renault, «ce n'est pas une course avec des bolides de 800 chevaux. Et l'objectif n'est pas d'arriver premier ni de gagner. Pour nous l'objectif majeur est de participer à une aventure humaine et sportive, faire preuve de courage, de

persévérance, de résilience et d'esprit d'équipe... Il va falloir tout au long du rallye relever de nombreux challenges, trouver les ressources, l'énergie et les solutions idoines face à des situations imprévisibles. Et surtout vivre plein d'émotions et de sensations». En résumé, poursuit Fabrice Crevola, «ce rallye est une compétition totalement alignée avec les fondamentaux de notre groupe ou encore les valeurs de la marque Dacia, surtout l'esprit aventure et outdoor, la simplicité...». Les deux équipages de Dacia se disent convaincus que le «Duster est l'un des SUV qui se prête le plus à ce type de compétition. Le crossover est l'allié incontournable pour rouler sur les terrains difficiles au cœur du Sahara marocain», témoignent les deux binômes. Cette aventure 100% féminine met l'accent sur l'ingéniosité

et l'intuition dans un parcours qui nécessite la navigation à l'ancienne, avec l'utilisation de cartes et boussoles tout en parcourant le minimum de kilomètres. Le GPS et la géolocalisation par smartphone sont, rappelons-le, interdits. Depuis leur inscription au Rallye, les deux équipages (302 et 303) ont suivi un dispositif complet de formations (coaching, pilotage, modes de conduite...), d'équipements exigés par le rallye Aïcha afin de vivre l'aventure dans les meilleures conditions. Pour cette 33e édition, la marraine du rallye Aïcha des Gazelles n'est autre que Cristina Gutierrez Herrero, l'une des références du monde des rallyes tout-terrain et pilote de Dacia sur le Dakar. Agée de 32 ans, Cristina Gutierrez a à son actif huit participations, entre 2017 et 2024, au rallye Dakar. Elle a gagné la coupe du monde des rallyes-raid, catégorie T3 en 2021.

En janvier 2024, elle devient la seconde femme à gagner dans une catégorie (Challenger) du Dakar. Cristina Gutierrez Herrero intègre l'équipe Dacia officielle en W2RC et participera au Dakar et à l'ensemble du Championnat du monde de Rallye-Raid en 2025. Un exemple qui ne manquera certainement pas d'inspirer les Gazelles. □

Amin RBOUB



atlantic radio
MUSIQUE INFO ÉCO

ATLANTIC SOIR
Du lundi au vendredi - 17h à 19h

Analyses et commentaires,
l'info autrement
avec **Chaïb HAMMADI**



in Instagram f
Atlantic Radio Officiel
www.atlanticradio.ma



Agence d'Urbanisation
et de Développement d'Anfa
GROUPE CDG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°05/2024

L'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA), société du groupe CDG, lance un appel d'offres ouvert relatif au :

**POLE URBAIN CASA ANFA
TRAVAUX DE DEMOLITION DE BATIMENTS EXISTANTS : LOT N° 13**

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer à partir du **25/03/2024** au siège de l'AUDA à l'adresse suivante : Aéroport Casa-Anfa, Hay Hassani 20 036, BP 82 382 Casa Oum Rabii, Casablanca.
Les modalités de soumission et les spécifications requises sont décrites au niveau du dossier d'appel d'offres.

Frais de dossier : 1 000,00 DH
Le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 dh.
Réunion de visite des lieux : Le lundi 08/04/2024 à 11h00 au siège de l'AUDA, à l'adresse suscitée.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage, est fixée à la somme de : **864 000,00 DH TTC.**

Les dossiers de réponse doivent parvenir, avant le **17/04/2024 à 12h00**, sous plis fermés et cachetés, adressés à : Monsieur le Directeur Général de l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa, à l'adresse sus-indiquée. Les dossiers de réponse devront être :
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception,
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre de l'AUDA.

Les plis reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-haut ne seront pas admis.

Tél. : 05 22 91 80 00 • Fax : 05 22 90 12 77

Fragments de vie des hommes de la mer

• Parution du nouveau livre de Soufiane Marsni «Les ballots»

• Un roman social qui décrit la vie précaire des pêcheurs marocains

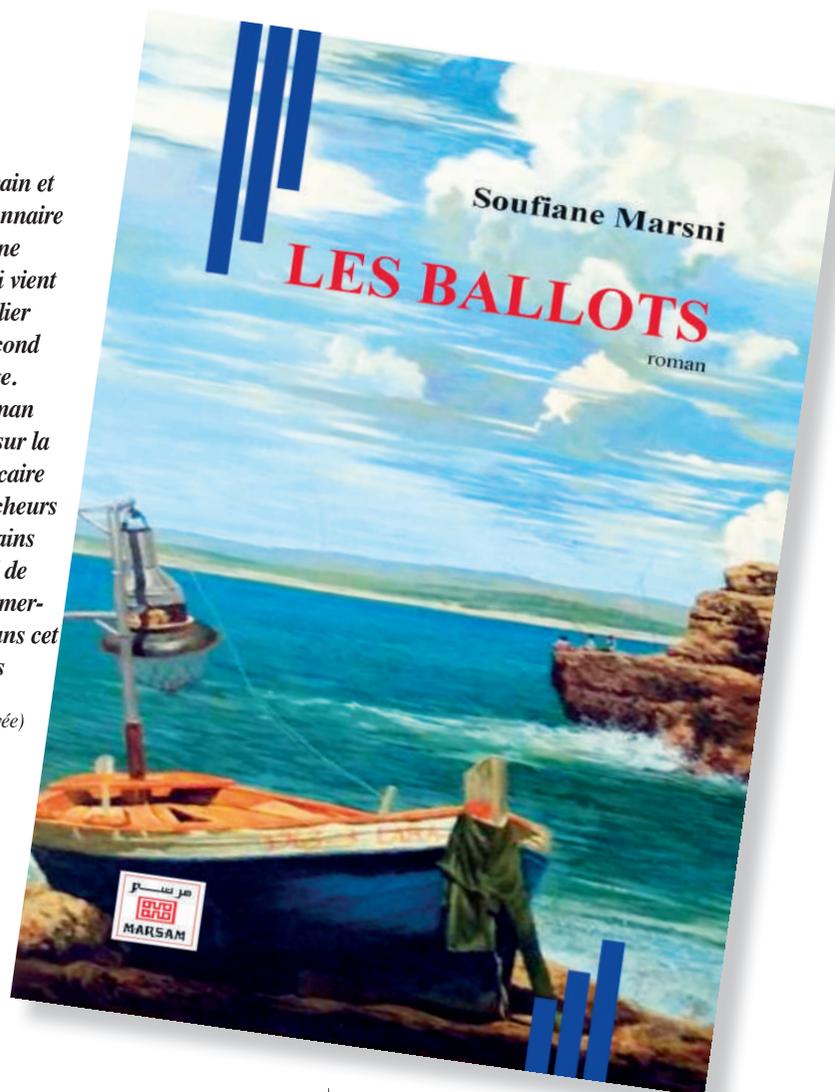
• Une métaphore de l'imprévisible et de ses dangers

CONSCIENTISER sur les dangers qui guettent à tout instant les hommes de la mer. C'est l'une des raisons qui a poussé Soufiane Marsni à écrire son nouvel ouvrage «Les ballots», récemment paru aux éditions Marsam. Un roman social inspiré de son immersion dans la vie de pêcheurs marocains à Sidi Rahal qui a nécessité plusieurs années de travail avant de pouvoir prendre forme.

L'ouvrage narre l'histoire de deux chalutiers démunis de Sidi Rahal, Krimou et Réda, qui se retrouvent mêlés malgré eux à une sordide affaire de drogue lorsqu'ils découvrent un matin d'été des ballots suspects sur la plage. Alors que le premier prend ses distances, son fidèle compagnon, tenté par l'appât du gain, s'en approche. C'est alors que les ennuis sérieux commencent pour les deux compères. Des péripéties qui retracent avec un souci de réalisme la vie précaire et périlleuse des pêcheurs au Maroc. Un thème peu souvent abordé dans la littérature nationale. «La vie des pêcheurs marocains, aussi modeste soit-elle, est emplie de mystères et de

L'écrivain et fonctionnaire Soufiane Marsni vient de publier son second ouvrage. Un roman social sur la vie précaire des pêcheurs marocains inspiré de son immersion dans cet univers

(Ph. Privée)



périls. Leur maigre paye, qui permet à peine de subvenir aux besoins de leur famille, dépend grandement de la mer et de ses changements d'humeur», nous confie l'écrivain.

Une intrigue qui se veut une métaphore de l'imprévisible et de ses retombées sur notre quotidien. «L'imprévu est l'un des grands mystères de la vie. Il nous rappelle la fragilité de l'existence et notre impuissance face à l'acharnement du malheur», souligne l'écrivain. «Catalyseur de

changement, l'imprévu nous arrache à notre zone de confort et nous interpelle», complète ce dernier. Le roman distille également de profonds messages d'amour et d'espoir en faisant triompher l'histoire de cœur entre Krimou et sa fiancée Lamiae, qui avait été promise de force à l'un des trafiquants par ses parents.

«En faisant prévaloir l'amour sur la haine et les préjugés, j'ai souhaité rompre avec certains stéréotypes et terminer l'histoire sur une note

«L'an du bon»

AVANT «Les ballots», Soufiane Marsni a publié deux recueils de nouvelles «Voyage et solitude» en 2003 et «Des lettres et des mots» en 2009. Des ouvrages regroupant des écrits de jeunesse inspirés de ses voyages et de ses expériences personnelles. «Certaines de mes nouvelles abordent des sujets graves qui m'interpellent comme l'émigration clandestine, l'exploitation des enfants dans la mendicité ou encore, la vieillesse», révèle l'auteur. Son premier roman, intitulé «La grande famine» et publié en 2017, retrace une époque charnière de l'histoire contemporaine du Maroc – «L'an du bon» - marquée par la famine et la pénurie dans les années 1940. «J'ai écrit ce roman afin de rendre hommage au courage des Marocains face à cette épreuve, mais aussi pour faire découvrir aux nouvelles générations cette page méconnue de notre Histoire», conclut l'écrivain. □

optimiste». Un projet littéraire pour lequel l'écrivain s'est prêté au jeu d'une immersion de plusieurs mois dans l'univers de ces pêcheurs. Avant d'entamer la phase d'écriture, l'auteur a ainsi passé des heures à les observer travailler tout en prêtant attention à leurs conversations. «L'écriture exige à mon sens une immersion dans la vie des personnages, une connaissance minutieuse de leur quotidien», souligne-t-il. □

Karim AGOUMI

«Le rôle de l'écrivain est d'explorer la société»

Après deux recueils de nouvelles et un premier roman sur la crise de la faim dans les années 1940, l'écrivain marocain Soufiane Marsni vient de publier «Les ballots». Un roman social qui plonge le lecteur dans l'univers impitoyable et précaire des pêcheurs. L'auteur nous en dit plus...

- L'Economiste: D'où est née l'idée de cet ouvrage?

- Soufiane Marsni: L'idée de mon nouveau roman m'est venue suite à la lecture d'un fait divers publié dans un journal national.



Soufiane Marsni (Ph. Privée)

D'emblée, la nouvelle m'a paru riche en suspens et en rebondissements, deux éléments cruciaux dans l'écriture d'un roman.

- Quels messages clés véhicule cet ouvrage et quelles sont ses principales thématiques?

- Au-delà de l'histoire, «Les ballots» dénonce en filigrane le matérialisme et la cupidité de la société, ses tares intellectuelles ainsi que les préjugés dont elle est imprégnée.

C'est aussi un roman qui évoque les mystères de l'existence et les difficultés qui empêchent la jeunesse actuelle d'avancer.

- Il s'agit plus exactement d'un roman social. Pourquoi avoir choisi ce genre littéraire et quels aspects de la société marocaine abordez-vous?

- Les disparités sociales et leur impact psychologique sur les populations sont des sujets qui me passionnent. Je demeure persuadé que le rôle premier de l'écrivain est d'explorer la société à laquelle il appartient tout en apportant des réponses fondées aux grandes interrogations qui préoccupent ses contemporains. □

Propos recueillis par Karim AGOUMI

LE CERCLE DES EXPERTS

Cybersécurité à l'ère de l'IA:

Par Taieb DEBBAGH et Mohammed CHITAOUY



Taieb Debbagh, PhD Paris-Dauphine, est président Isaca Casablanca Chapter. Il est expert en Gouvernance & Audit des SI, ancien haut fonctionnaire au Maroc et aux Nations unies (UIT)



Mohammed Chitaouy, ingénieur de l'EMI, est expert en Data Analytics/IA, conseiller auprès de grandes organisations au Québec et au Maroc

L'ÈRE de l'intelligence artificielle (IA) générative, marquée par des avancées telles que GPT et ChatGPT, transforme radicalement le paysage de la cybersécurité. Ces technologies, capables de comprendre et de générer du langage naturel, ouvrent de nouvelles voies pour automatiser les tâches, prévoir les menaces et accélérer la réponse aux incidents. Toutefois, elles introduisent également des défis sans précédent en matière de gouvernance, d'éthique et de risques émergents. Cette tribune explore les opportunités qu'offre l'IA générative pour renforcer la cybersécurité, tout

en mettant en lumière les pratiques essentielles pour naviguer dans ce nouveau paysage de risques.

■ Opportunités inédites

L'intégration de l'IA dans la cybersécurité révolutionne l'approche de la protection des données et des systèmes, ainsi que des solutions innovantes pour la surveillance de la surface d'attaque et la réponse aux incidents, utilisent l'IA pour détecter les vulnérabilités, uniformiser les informations de sécurité, et accélérer les processus d'investigation et de remédiation. L'IA générative ouvre des horizons inédits pour la prévention,

la détection et la réponse aux cyberattaques, tels que:

- **Analyse de code:** Des modèles basés sur l'IA peuvent examiner automatiquement des millions de lignes de code à la recherche de vulnérabilités ou de comportements suspects, proposant des corrections pour atténuer les risques;

- **Documentation technique:** Des outils IA peuvent être utilisés pour générer des guides actualisés, assurant une uniformité des informations de sécurité au sein des organisations;

- **Surveillance de la surface d'attaque:** L'IA peut identifier des schémas anormaux et des cyberattaques naissantes en analysant les événements de sécurité en temps réel;

- **Réponse aux incidents:** Des assistants virtuels analysent les alertes et facilitent l'investigation et la remédiation grâce à leur capacité d'interrogation et d'analyse.

■ Nouveaux risques

Cependant, l'adoption de l'intelligence artificielle dans la cybersécurité n'est pas sans défis. Elle introduit de nouveaux risques tels que la perpétuation de biais et discriminations, l'altération des données par des attaquants, la création auto-

matisée de contenus malveillants, et la possibilité de perdre le contrôle sur les modèles d'IA autonomes. Les enjeux suivants soulignent l'importance d'une vigilance et d'une gestion rigoureuse des cyberrisques:

- **Biais et discriminations:** Les modèles peuvent perpétuer des stéréotypes nuisibles s'ils sont entraînés sur des données biaisées;

- **Altération des données:** Les attaquants peuvent altérer les données d'entraînement pour induire des biais ou compromettre les modèles;

- **Génération de contenus malveillants:** L'IA peut être utilisée pour créer des messages de phishing ciblés ou des malwares;

- **Perte de contrôle:** La capacité d'apprentissage autonome des modèles soulève des inquiétudes quant à des comportements imprévisibles.

■ Impacts pour le RSSI

Dans le contexte de l'intégration croissante de l'IA dans la cybersécurité, il est crucial d'adopter des pratiques responsables et éthiques. Cela comprend la mise en place d'une gouvernance solide des données, le développement sécurisé de modèles d'IA, l'exploitation de leur potentiel pour renforcer les défenses numériques, et une vigilance constante face aux risques émergents. Les

Principales définitions

- **IA générative:** Technologie d'intelligence artificielle capable de générer du contenu textuel, visuel, audio ou autre, qui n'existait pas auparavant, en s'appuyant sur des modèles d'apprentissage profond.

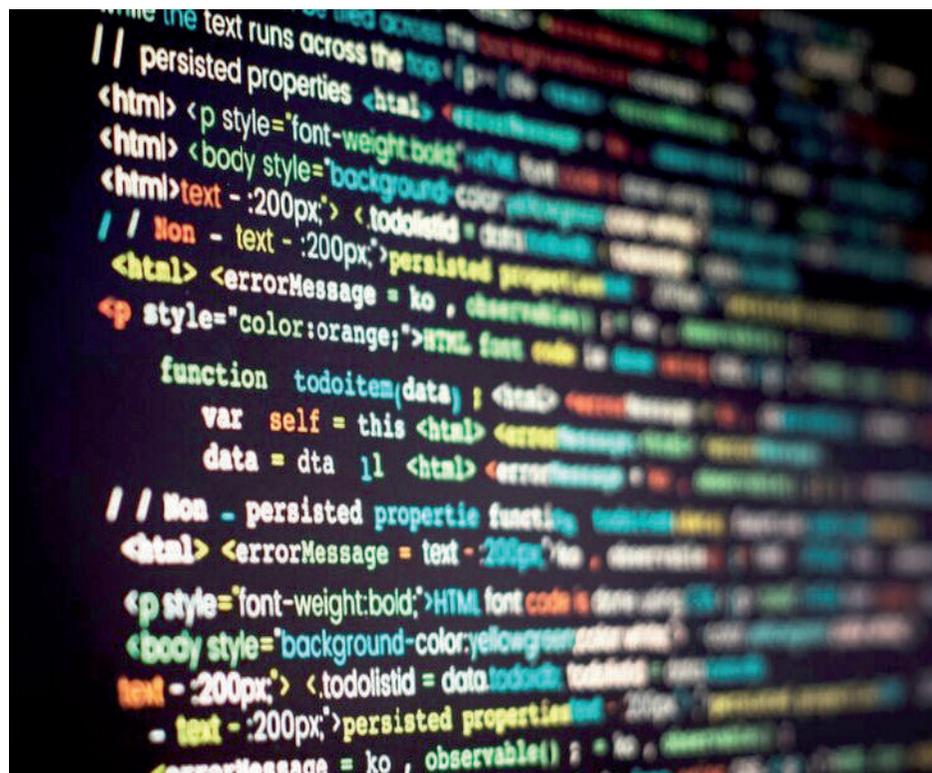
- **Cyber-résilience:** Capacité d'une organisation à maintenir ses fonctions essentielles opérationnelles face à des cyberattaques, des incidents de sécurité ou des défaillances, en anticipant, détectant, répondant et se rétablissant de ces événements.

- **Conformité:** Adhérence aux lois, réglementations, normes et politiques internes et externes applicables à l'organisation, visant à protéger l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données.

- **RSSI:** Responsable de la sécurité du système d'information d'une organisation, incluant la protection contre les cyberattaques, la gestion des risques de sécurité de l'information, et la conformité réglementaire.

- **Phishing:** Technique d'attaque cybernétique qui vise à tromper les destinataires pour qu'ils divulguent des informations confidentielles, souvent par le biais de messages électroniques se faisant passer pour une source fiable.

- **Altération des données:** Manipulation malveillante des données d'entraînement utilisées pour développer des modèles d'IA, dans le but de les corrompre ou de les biaiser. □



Vers une cyber-résilience innovante

axes d'action ci-dessous (adaptées des recommandations du Gartner), sont essentiels pour naviguer avec succès dans le paysage complexe de la cybersécurité à l'ère de l'IA.

- **Consommer de manière responsable:** Implique une gouvernance des données et des usages, la protection des données et le respect des réglementations.

- **Développer éthiquement et en sécurité:** Nécessite l'utilisation de modèles sûrs, l'intégration de contrôles de sécurité dès la conception, et des tests rigoureux.

- **Exploiter le potentiel défensif:** L'IA peut automatiser l'analyse de code, la détection d'anomalies, et générer des contenus techniques à jour.

- **Anticiper les risques émergents:** Le RSSI doit rester vigilant face aux nouvelles techniques d'attaque et aux potentiels abus de l'IA.

■ Potentiel et nouveaux défis

L'IA générative représente à la fois un formidable potentiel et de nouveaux défis pour la cybersécurité. Une approche prudente et responsable, appuyée par des mesures de sécurité rigoureuses, est cruciale pour exploiter son potentiel tout en minimisant les risques. Les années



L'intégration de l'IA dans la cybersécurité révolutionne l'approche de la protection des données et des systèmes, ainsi que des solutions innovantes pour la surveillance de la surface d'attaque et la réponse aux incidents (Ph. Privée)

à venir seront déterminantes pour établir des pratiques robustes dans

ce domaine essentiel, assurant ainsi une cyber-résilience et une confor-

mité durable face à l'évolution des cybermenaces. □

Impacts et enjeux de l'IA générative

- **Augmentation de 50% des attaques de phishing** utilisant l'IA au cours des deux dernières années, soulignant l'exploitation croissante de l'IA par les cybercriminels pour créer des campagnes de phishing plus sophistiquées et ciblées (Source: Rapport de cybersécurité de Symantec, 2023)

- **80% des organisations ont intégré une forme d'IA** dans leurs processus de cybersécurité, cherchant à améliorer la détection des menaces et la réponse aux incidents, démontrant l'adoption croissante de l'IA comme outil de défense (Source: Enquête mondiale sur la sécurité de l'information de PwC, 2023)

- **70% des RSSI expriment des préoccupations** quant à l'utilisation malveillante de l'IA par les cybercriminels, indiquant une prise

de conscience croissante des risques associés à l'IA dans le paysage de la cybersécurité (Source: Global CISO Survey de Kaspersky, 2023)

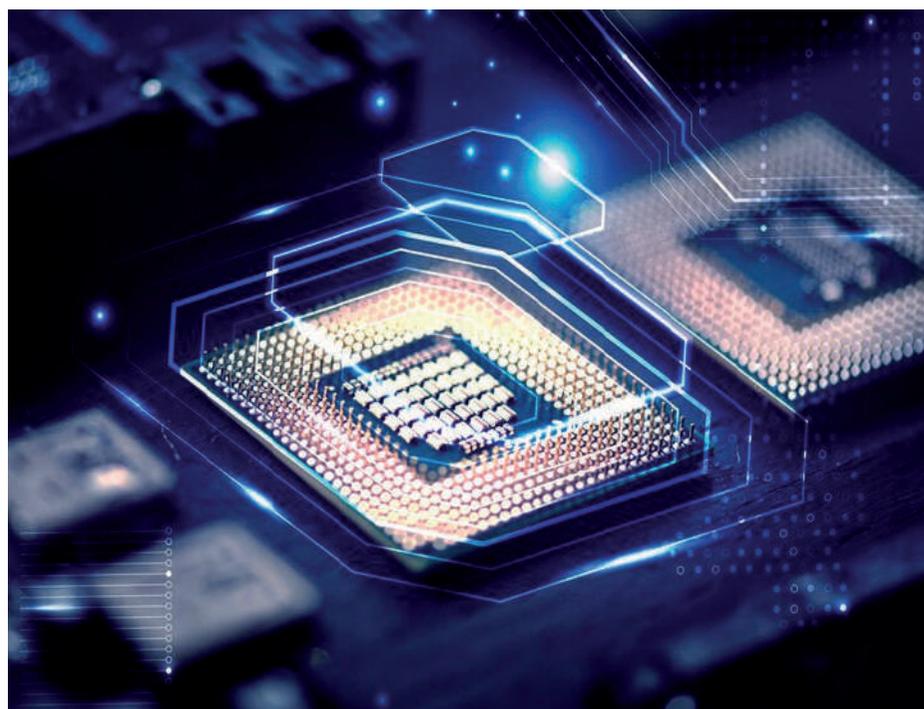
- **Plus de 60% des entreprises ont signalé une amélioration** de la détection des menaces et de la réponse aux incidents grâce à l'uti-

lisation de l'IA, soulignant l'impact positif de l'IA sur l'efficacité de la cybersécurité (Source: Rapport sur l'état de la sécurité réseau de Cisco, 2023)

- **Le Maroc occupe la deuxième place** en termes d'attaques de ransomwares en Afrique, 69,24% des courriels d'extorsion signalés au niveau des pays africains ont été identifiés au Maroc (Source: Rapport des menaces cybernétiques d'Interpol de 2023)

- **32% des répondants indiquent avoir subi des pertes liées à une fuite de données supérieure à 500.000 dirhams sur les 3 dernières années.** Ces pertes peuvent aller jusqu'à des montants dépassant 10 millions de dirhams pour 6% des entreprises.

(Ausimètre Cybersécurité – AU-SIM & PwC – 2024).



POLITIQUE INTERNATIONALE

Nord de Gaza: L'Unrwa interdite de livraison d'aide

• L'agence n'avait pas pu distribuer de l'aide dans ce secteur

• L'OMS a appelé à revoir «*urgemment*» cette décision

L'AGENCE de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a annoncé dimanche, par la voix de son chef, être désormais formellement interdite par Israël de toute livraison d'aide alimentaire dans le nord de la bande de Gaza. «*En dépit de la tragédie qui se déroule sous nos yeux, les autorités israéliennes ont informé l'ONU du fait qu'elles n'approuveraient plus de convois alimentaires de l'Unrwa dans le nord*» de la bande de Gaza, a annoncé Philippe Lazzarini sur X, soulignant que l'agence reste «*la principale ligne de vie pour les réfugiés palestiniens*».

L'agence n'avait dans les faits plus pu distribuer de l'aide dans ce



L'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) est interdite par Israël de toute livraison d'aide alimentaire dans le nord de la bande de Gaza (Ph. AFP)

secteur, où le risque de famine est le plus criant, depuis le 29 janvier, a précisé sa porte-parole Juliette Touma. Elle peut en revanche continuer à le faire dans la partie sud. Le

Cogat, organisme du ministère de la Défense chargé des affaires civiles palestiniennes, n'a pas répondu dans l'immédiat aux sollicitations de la presse. «*Empêcher l'Unrwa*

d'apporter de la nourriture, c'est en fait refuser la possibilité de survivre à des gens qui ont faim», a réagi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui a appelé à revoir «*urgemment*» cette décision.

Cette interdiction a été opposée au cours d'une réunion dimanche avec des responsables militaires israéliens, et faisait suite à deux précédents courriers de refus, a précisé Touma. Aucune raison n'a été donnée, a-t-elle dit, ajoutant que «*cette décision est un autre clou dans le cercueil*» des efforts menés pour convoier de l'aide aux Gazaouis. Selon l'ONU, la grande majorité des 2,4 millions d'habitants de la bande de Gaza sont menacés par la famine. La situation est particulièrement grave pour les au moins 300.000 personnes restées dans le nord du territoire, où l'acheminement de l'aide est encore plus difficile. □

A.T. avec Agences

Grands Journaux & Flashs

Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Samedi et dimanche de 8h30 à 16h30

Votre source d'information fiable et vérifiée avec l'équipe de journalistes francophones

Karim DRONET - Nada LAM - Hind EL GRARI - Zineb ALAOUI



Atlantic Radio Officiel

www.atlanticradio.ma



■ Les prévisions optimistes de BMI Fitch Solutions

Il faudrait s'attendre à une accélération de la croissance économique, passant de 2,7% en 2023 à 2,9% en 2024, mais qui restera inférieure à la moyenne quinquennale d'avant Covid, d'après les nouvelles projections de BMI Fitch Solutions qui actualise son rapport sur l'appréciation des risques pays du Maroc. La hausse des investissements liés à la reconstruction des zones touchées par le tremblement de terre et la baisse des taux directeurs devraient conduire à une reprise de l'activité économique. Et ce, malgré les vents contraires liés à la croissance atone de la zone euro et à la contraction de la production agricole. Il faudrait s'attendre aussi à ce que l'inflation ralentisse mais reste supérieure à la tendance en 2024 en raison de la réforme des subventions: «avec une inflation moyenne de 1,9%, contre 6,3% en 2023». Cela verra Bank Al-Maghrib réduire son taux directeur de son niveau actuel de 3 à 2%. *F.Z.T.*

■ AMDIE: Des marchés à prendre dans les foires et salons

L'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) procèdera dans une vingtaine de jours (15 avril prochain) à l'ouverture des plis relatifs à un appel d'offres en lot unique portant sur la participation de l'AMDIE à deux salons internationaux. Il s'agit de l'Annual Investment Meeting, prévu du 7 au 9 mai à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, et du salon «Spices & Herbs Global Expo», prévu du 8 au 10 mai à Rimini, en Italie. Par ailleurs, l'AMDIE participe du 14

au 16 mai à l'exposition «Sweets & Snacks Expo», qui se tiendra à Indianapolis aux Etats-Unis. *A.R.*

■ CDG Invest SA cible la société AEOM SARL

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint de la société «AEOM SARL», par la société «CDG Invest SA», à travers l'acquisition de 10,07% du capital social et les droits de vote associés et l'octroi à la société cible d'une avance en compte courant convertible en capital. «CDG Invest», branche investissement de la Caisse de dépôt et de gestion, effectue l'opération dans le cadre du programme «212 Founders».

Un programme d'accompagnement destiné aux entrepreneurs porteurs de projets de création d'entreprise à caractère innovant et ayant une ambition internationale. «AEOM» est une start-up qui commercialise essentiellement de la lingerie en ligne. Les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations d'ici le 1er avril 2024. *F.Z.T.*

■ Marché de la billetterie: Concentration économique dans l'événementiel...

Le secteur du marché de la billetterie d'événements est aussi concerné par une opération de concentration économique. En effet, le Conseil de la concurrence a reçu la notification concernant la prise du contrôle conjoint direct de la société «Guichet Maroc SARL», par la société «CDG Invest SA», à travers l'acquisition de 10,01% du capital social et les droits de vote. La société «Guichet Maroc SARL» est une entreprise de billetterie

d'événements assurant la commercialisation, aux particuliers et aux entreprises, de billets d'entrée à des concerts de musique, de rencontres sportives, de théâtres, de festivals et à d'autres lieux de loisirs. Les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations d'ici le 1er avril 2024. *F.Z.T.*

■ ... Et dans le secteur du BTP

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société «SMAC» par la «compagnie financière Jousset», à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y afférents.

Le secteur économique concerné est celui du bâtiment et travaux publics. Les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations d'ici le 1er avril 2024. *F.Z.T.*

■ Télécoms: L'ANRT a reçu 1.348 plaintes en 2023

Au terme de l'année 2023, ce sont exactement 1.348 plaintes de clients et abonnés télécoms (particuliers et entreprises) qui ont été reçues par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Selon l'instance de régulation, 100% des plaintes ont été traitées avec un taux de résolution de 75%.

La durée moyenne de traitement des plaintes aura été d'une douzaine de jours. Sur les 1.348 plaintes traitées, 63% concernent la qualité de service, suivies par des plaintes portant sur la portabilité (13%). Grosso modo, les plaintes reçues portent principalement sur les aspects contractuels, la facturation, la portabilité des numéros et la qualité de service des opérateurs... *A.R.*

Fatiha El Moudni élue maire de Rabat



FATIHA El Moudni remplace Asmaa Rhhalou à la tête de la mairie de Rabat. Elle a été élue ce lundi, par le conseil de la ville lors d'une session extraordinaire. Elle a obtenu 66 voix sur un total de 81. Proposée par son parti le RNI, sa candidature a été soutenue par la coalition de la majorité regroupant notamment les élus du PAM et ceux du Parti de l'istiqlal. □

■ Casablanca: Aménagement de la corniche d'Aïn Diab

Les chantiers se multiplient à un rythme assez soutenu à Casablanca. Dans cette même dynamique, la SDL Casa Aménagement vient de lancer un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché portant sur l'aménagement de la corniche d'Aïn Diab et de la promenade maritime ou balladoir de la mosquée Hassan II ainsi que la mise à niveau des espaces ludiques et sportifs.

Les documents techniques des sociétés soumissionnaires devront être déposés au siège de Casa Aménagement au plus tard le 3 mai 2024. *A.R.*

Marché publicitaire: Fortes audiences et augmentation des investissements

LE mois de Ramadan correspond chaque année à une période de fortes audiences sur les différents médias (TV, radio, presse écrite, affichage, digital...) Selon Imperium, les 10 premiers jours du mois sacré ont été marqués par une hausse significative des investissements publicitaires. Ces derniers se sont élevés à près de 450 millions de DH, soit +27,7% par rapport à l'année précédente (352 millions de DH). Evidemment, tous les médias ne profitent pas de cette manne publicitaire du mois de Ramadan. Tandis que la télévision, toujours en tête, capte 67,1% de part de marché, la presse écrite n'en bénéficie qu'à hauteur de 3,7%, enregistrant une baisse de -26% par rapport à 2023. Pour sa part, l'affichage a enregistré une hausse de 26,7%, soit 10,6% de part de marché, suivi de la radio qui réalise une hausse de 22,7%, soit 13,1% de part de marché. Fait marquant, le digital réalise une faible augmentation d'un peu plus de 6%, avec 5,4% de part de marché. En termes de chiffre d'affaires, les investissements publicitaires des dix premiers jours du mois de Ramadan, se répartissent comme suit: 301 millions de DH pour la télévision, 47,6 millions DH pour l'affichage,

58,9 millions de DH pour la radio, 24,5 millions de DH pour le digital et 16,7 millions de DH pour la presse.

Dans le top 10 des secteurs qui investissent le plus, depuis le début du Ramadan, figurent l'agroalimentaire (125 millions de DH), suivi des télécoms (69,9 millions de DH), les banques & assurances (19,7 MDH), les boissons (18,7 millions de DH) ou encore la distribution (18,1 millions de DH). D'autres secteurs d'activité, tels que l'hygiène/cosmétique, l'entretien, l'ameublement/décoration, l'assurance... sont également sur une tendance haussière. Selon Imperium, même si la période étudiée (10 premiers jours de Ramadan) a enregistré plus de publicités, le nombre d'annonceurs connaît une baisse de 15,3% par rapport à l'an dernier (2023), soit 839 annonceurs contre 990. En termes de répartition par média, c'est l'affichage qui détient le plus large portefeuille-clients (497 annonceurs/+ 5,1%), suivi de la presse (274 annonceurs malgré une baisse de 44,3%), la radio (152 annonceurs/+ 8,6%) et la télévision (98 annonceurs/+ 3,2%). □ *A.R.*



Créé dans les années 30, le célèbre jardin de Majorelle continue de séduire, de captiver et d'ensorceler les visiteurs. Les autres musées, créés plus récemment s'en sortent bien (©Fondation Jardin Majorelle_Nicolas Mathéus)

1,2 million de visiteurs pour le jardin Majorelle

■ Les musées des arts berbères et YSL s'en sortent aussi bien

■ Le site culturel avec ses trois composantes attire les 2/3 des touristes

C'EST un des sites culturels incontournables lors d'un séjour à Marrakech. Avec ses trois composantes, le jardin Majorelle et le musée jardin Majorelle, musée Yves Saint Laurent Marrakech et le musée Pierre Bergé des arts berbères, le site séduit au moins la moitié des touristes en visite à Marrakech. A lui seul, le jardin Majorelle a attiré 1,2 million de visiteurs en 2023. Créé dans les années 30, le célèbre jardin de Majorelle continue de séduire, de captiver et d'ensorceler les visiteurs. Les autres musées, créés plus récemment, s'en sortent bien. Ainsi, la fréquentation du musée Pierre Bergé des arts berbères a

atteint 404.000 en 2023 alors que le musée Yves Saint Laurent Marrakech a attiré de son côté 411.000 visiteurs. De quoi faire pâlir d'envie les musées, monuments et autres sites historiques et culturels de Marrakech et de l'ensemble du Maroc. Sur le terrain, d'hiver comme en été, en semaine ou le week-end, les touristes se pressent pour visiter ce site culturel. La recette

L'achat du ticket exclusivement en ligne

ET toujours dans un souci de développement, le site culturel a fait un grand pas vers le digital. Ainsi, les billets pour le jardin Majorelle et le musée Yves-Saint-Laurent sont désormais vendus en ligne exclusivement sur leur site. Ce choix a été décidé pour éviter les queues interminables et aussi les resquilleurs. Récemment, le site culturel a été confronté à des cas

est dans la gestion de ce patrimoine. Quand Majorelle avait acheté le terrain en 1924, ce n'était qu'une zone aride, battue par les vents, où ne poussaient que quelques palmiers locaux. En l'espace de 50 ans, le paysage a été complètement métamorphosé. Bougainvilliers, bambous, chèvre-feuilles, agaves, aloès, ainsi qu'une grande variété de cactus et de pal-

miers venant d'un peu partout dans le monde ont été plantés et contribuent à donner au jardin une atmosphère paisible et unique.

A l'empreinte Majorelle, s'est ajoutée celle de ses deux acquéreurs feu Pierre Bergé et feu Yves Saint Laurent pour restaurer le lieu et pour lui donner tout son éclat et sa beauté. Et pour assurer la continuité, ils ont créé une fondation qui veille sur ce patrimoine et développe le concept. C'est ainsi qu'en 2011, les jardins ont eu leur premier musée berbère et en 2017, le site culturel s'est doté du musée Yves Saint Laurent dans la rue qui porte le même nom que l'icône de la mode. Le musée de Marrakech permet aux visiteurs de redécouvrir une partie de la collection de l'icône de la mode. 5.000 vêtements, 15.000 accessoires de haute couture et des dizaines de milliers d'ébauches et autres articles toujours archivés à Paris. □

Badra BERRISSOULE